

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**UNIVERSITE MOHAMED SEDDIK BEN YAHIA
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE FRANCAISE**



N° d'ordre :

N° de série :

**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master
Option : sciences du langage**

**La manifestation sociolinguistique de la ségrégation urbaine
dans le discours :
L'auto-désignation et l'hétéro-désignation dans
la ville de Jijel**

Présenté par :

Razika BOUBEZARI

Sous la direction de :

Sihem KOURAS

Devant le jury :

Président : Nouredine BEDOUHENE

Rapporteur : Sihem KOURAS

Examineur: Omar ABDELLAOUI

Année universitaire : 2017/2018

A Mourad & Hiday

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement ma directrice de recherche, Sihem Kouras, pour son soutien, sa disponibilité et ses encouragements.

Je remercie également toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Table des matières

Introduction générale	13
I. Partie théorique	17
Chapitre 01 : Méthodologie de la recherche	18
1. Définition du sujet	19
2. Choix et motivations.....	20
3. État des lieux	21
4. Problématique	23
5. hypothèses	23
6. Objectifs de la recherche	24
7. Présentation du terrain d'enquête	24
8. Méthode de collecte des données	29
9. L'échantillon d'enquête	36
10. Présentation du corpus	36
11. Déroulement de l'enquête	37
Chapitre 02 : Concepts théorique	39
1. La ville	40
1.1.La ville d'un point de vue sociolinguistique	40
1.2.L'identité urbaine	42
1.3.La citadinité et l'urbanité	43
1.3.1. Une dimension spatiale.....	45
1.3.2. Une dimension séculaire.....	45
1.3.3. Une dimension symbolique	46
1.3.4. Une dimension linguistique	46
1.3.5. Une dimension socioculturelle	47
2. Le discours.....	49
2.1. Le discours épilinguistique.....	49
2.1.1. Les normes objectives	50

2.1.2. Les normes subjectives.....	50
2.1.3. Le discours épilinguistique comme construction identitaire....	52
2.2.La ségrégation urbaine.....	53
II. Analyse et interprétation des données	55
Chapitre 01 : Présentation du public d'enquête	56
1. Répartition des enquêtés selon la variable sexe	58
2. Répartition des enquêtés selon l'âge	58
3. Répartition des enquêtés selon les quartiers de naissance et d'habitat.....	59
4. Répartition des enquêtés selon l'origine citadine ou urbaine.....	59
Chapitre 02 : l'auto-désignation et l'hétéro-désignation dans la ville de Jijel ..65	
1. Les locuteurs citadins.....	67
2. Les locuteurs urbains.....	68
3. Quelques remarques comparatives.....	69
4. Les critères sur lesquels reposent les dénominations.....	71
Chapitre 03 : Autour des discours sur la citoyenneté.....	75
1. Les vrais habitants de la ville.....	76
2. Les critères de distinction entre les habitants originaires et non originaires de la ville.....	80
Chapitre 04 : Analyse du discours ségrégatif prononcé de certains enquêtés ..87	
1. Etude des réponses de sujets appartenant aux mêmes familles.....	88
2. Analyse des réponses les plus ségrégatives de nos enquêtés	93
Conclusion générale	100
Bibliographie	
Annexes	
Résumé	

Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau n° 01 : Répartition des enquêtés selon le sexe.....	60
Tableau n° 02 : Répartition des enquêtés selon l'âge.....	60
Tableau n° 03 : Répartition des enquêtés selon les quartiers de naissance et d'habitat.....	61
Tableau n° 04 : Période d'installation en ville des enquêtés.....	63
Tableau n° 05 : Origines familiales des enquêtés.....	65
Tableau n° 06 : Répartition des enquêtés selon leur origine citadine ou urbaine.....	66
Tableau n° 07 : L'auto-désignation et l'hétéro-désignation chez les citadins.....	69
Tableau n° 08 : L'auto-désignation et l'hétéro-désignation chez les urbains.....	70
Tableau n° 09 : Les vrais habitants de la ville.....	78
Tableau n° 10 : Les critères de distinction entre les habitants originaires et non originaires de la ville.....	82
Tableau n° 11 : Le discours de deux cousins germains citadins.....	90
Tableau n° 12 : Le discours de deux frères urbains.....	92
Tableau n° 13 : Le discours père/ fille (famille urbaine).....	93
Tableau n° 14 : Les réponses les plus ségrégatives des enquêtés.....	95

Liste des figures

Listes des figures

Figure n° 01 : La citadelle avant le tremblement de terre de 1856.....	28
Figure n° 02 : L'ancienne ville de Jijel.....	31
Figure n° 03 : Photo illustrant la tenue vestimentaire d'une femme jijelienne au XIXème siècle.	50
Figure n° 04 : Les types de normes.....	53
Figure n° 05 : Les tribus de jijel.....	64
Figure n° 06 : Bouicha, un plat typiquement jijelien.....	87

Citation

« La ville de tous n'est pas la ville de chacun ».

Véronique De Rudder

Introduction générale

Introduction générale

Durant le XIX^{ème} siècle et suite à la révolution industrielle, les pays occidentaux ont connu une augmentation fulgurante du taux d'urbanisation dans leurs territoires. Expansion qui se poursuivra au XX^{ème} siècle avec l'émergence des mégapoles urbaines. Le même phénomène est observé dans les pays émergents notamment ceux nouvellement indépendants, qui se caractérisent par une explosion démographique et un exode rural vers les grands centres urbains. A cela s'ajoute les mouvements migratoires à l'échelle planétaire qui continuent jusqu'à ce jour d'affluer sur les pôles urbains.

Dès lors, le fait urbain est devenu incontournable. Toutes les disciplines scientifiques ont approché ce phénomène en mettant en œuvre les outils méthodologiques dont elles disposent. La sociolinguistique s'est, depuis sa naissance, intéressée aux phénomènes langagiers observés en milieu urbain. Cependant, à partir des années 1990, un nouveau courant prône une nouvelle méthode d'appréhender la ville, différente de celle des prédécesseurs. Alors que pour les autres études sociolinguistiques, la ville n'est qu'une manière de délimiter l'échantillon de la population étudiée, l'urbanité est, pour ce domaine de recherche, une variable dépendante et non neutralisée, qui joue « *un rôle majeur et même moteur dans la dynamique des langues que se soit au niveau de leur statut ou de leur corpus* ». (Gasquet-Cyrus, 2002, p.55). Ce courant a donné naissance à une sociolinguistique dite urbaine.

Définir la sociolinguistique urbaine n'est pas chose aisée et ne fait pas consensus. Cependant, il est possible de présenter ses spécificités et son champ d'étude.

M. Gasquet-Cyrus considère que la sociolinguistique urbaine s'est emparée de la question urbaine pour l'interroger dans une perspective langagière ; « *Si la sociolinguistique insiste tant sur l'importance du facteur urbain, c'est que celui-ci s'avère déterminant dans la variation linguistique ou dans la distribution des langues* ». (2002, p.55).

En 2002, présentant le numéro 3 de la revue *Marges Linguistiques*, Thierry Bulot écrit :
La sociolinguistique urbaine est une sociolinguistique en crise et de crise...

En crise parce qu'elle naît de la sociolinguistique et traverse donc son premier questionnement identitaire en s'interrogeant sur ce qui la crée et la constitue, ce qui la relie à sa science fondatrice et ce qui l'en différencie. De crise parce qu'elle reflète, comme la sociolinguistique en général, une société qui l'est tout autant et parce que les valeurs qui la sous-tendent (et guident ceux qui la font progresser) amènent à dépasser l'observation du changement social et à s'interroger quant à un engagement politique.

Pour T. Bulot (2002), la sociolinguistique urbaine relève bien entendu d'une sociolinguistique générale. Par l'usage d'un terme spécifique, elle établit une posture scientifique bien précise formulée à travers les trois propositions suivantes :

- « *approcher la langue et l'espace d'une manière non normative* »; c'est-à-dire, que s'il y a lieu de considérer la covariance entre les pratiques langagières et l'espace de la même façon que la covariance entre les pratiques langagières et les faits sociaux, l'on doit reconnaître l'existence d'usages et de représentations multiples, quelles soient linguistiques ou spatiales.

- « *considérer le discours sur l'identification d'une forme linguistique comme l'un des éléments de l'urbanité* ». A ce titre, le recours à l'enquête est inéluctable (qu'il s'agit de l'entretien, du questionnaire...etc.) auprès des locuteurs de la langue et de l'espace dans lequel il en est fait usage.

- « *engager des recherches sur la minoration sociale quelles qu'en soient les formes* ». En effet, les pratiques langagières rendent compte du processus de ségrégation urbaine. Il est donc primordial de rendre visible ce champ de recherche auprès des acteurs sociaux œuvrant sur la ville afin qu'une réflexion soit menée sur les modalités d'une intervention sur ces pratiques (Bulot, 2002b, p.93).

Louis-Jean Calvet (2013) propose de distinguer trois directions majeures dans le champ global de la sociolinguistique urbaine :

La première direction s'intéresse à l'étude des relations entre les différentes variétés existantes dans les villes plurilingues. Les recherches s'orientent soit sur l'analyse de la langue elle-même, soit sur le statut qui lui est accordé, soit sur les deux (corpus et statut) avec un intérêt plus particulier à la gestion *in vivo* du plurilinguisme (L-J. Calvet, 2013, p.61). Calvet à illustrer certains phénomènes de brassage de langues opéré par les villes ainsi : « *Ils agissent comme une pompe aspirant du plurilinguisme et recrachant du monolinguisme ou des formes véhiculaires, ou bien il redistribue les variantes régionales apportées par les migrants en variantes sociales* ». (Cité par Gasquet-Cyrus, 2002, p.55).

Une deuxième tendance porte sur « *la ville considérée comme productrice lexicale* » : plusieurs recherches concernent notamment le parler des jeunes dans les cités et les banlieues, le verlan, les tags, les graphes, le rap ...etc., et sur les rapports entre ces attitudes langagières et les difficultés d'intégration. (L-J. Calvet, 2013, p.62).

Une dernière perspective s'attache à étudier la ville définie « *non par son éventuel plurilinguisme, mais par sa mise en mot, par l'appropriation des lieux à travers la langue* », où on s'intéresse plus particulièrement à l'analyse du discours en s'appuyant sur des concepts empruntés à la géographie sociale. Ces travaux initiés par Thierry bulot se fondent sur le principe que « *l'espace est produit* », qu'il constitue « *une construction sociale* » car l'action humaine contribue à modifier l'espace de même que les discours sur la ville façonnent et transforment la perception du réel urbain. (L-J. Calvet, 2013, p.61).

Notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre de cette dernière perspective. Nous voudrions effectuer une recherche sur la façon dont les habitants de la ville de Jijel se nomment (auto-désignation) et nomment les autres (hétéro- désignation). En effet, à travers ces dénominations, ils évoquent une différence entre les notions de « *citadin* » et « *urbain* ». Cette hiérarchisation de la communauté sociale concourt à la production d'un discours ségrégatif tantôt valorisant et tantôt stigmatisant ayant pour but la légitimation de l'occupation de l'espace urbain et son appropriation.

La présente recherche comporte deux volets, l'un théorique et l'autre pratique, chaque volet se décline en plusieurs chapitres :

Le volet théorique regroupe deux chapitres. Dans le premier chapitre intitulé “méthodologie de la recherche” nous allons notamment définir notre thème de recherche, poser notre problématique et émettre des hypothèses en guise de réponses provisoires. Nous expliquerons par la suite, la méthode de collecte des données, sans oublier la présentation de notre échantillon et de notre corpus. Nous terminerons avec un aperçu sur le déroulement de notre enquête et les difficultés rencontrées au cours de celle-ci.

Le deuxième chapitre s'intitule “concepts théoriques”. Il sera l'occasion pour nous de définir les notions qui s'avèrent indispensables à présenter notre sujet de recherche et dans lequel nous aborderons notamment les concepts de « ville », de « citadinité et urbanité » et de « ségrégation urbaine ».

Quant à la partie pratique intitulée “analyse et interprétation des données”, elle sera organisée en quatre chapitres, et sera consacrée à l'exploitation des données, c'est-à-dire à l'analyse proprement dite, et ce dans le but d'apporter des réponses ou des éléments de réponses au questionnement posé au départ.

Dans un premier temps, nous essayerons de présenter le public d'enquête à travers les variables sexe, âge, lieu de naissance et d'habitat et origine.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'analyse des différentes dénominations collectées auprès des enquêtés en termes d'auto-désignation et d'hétéro-désignation.

Nous aborderons dans le troisième chapitre les discours autour de la notion de citadinité et les critères auxquels on a recours pour distinguer les urbains des citadins.

Dans le quatrième chapitre nous essayerons de comprendre les raisons du discours ségrégatif prononcé adopté par certains locuteurs.

Pour clôturer notre étude, nous proposons une conclusion générale qui englobe une synthèse des résultats obtenus à travers notre recherche ainsi que de nouvelles perspectives.

I. Partie théorique

Chapitre 01 : Méthodologie de la recherche

Introduction partielle

Le présent chapitre rend compte de la démarche méthodologique suivie dans notre étude pour répondre à notre problématique de recherche et vérifier le bien fondé de nos hypothèses. Elle explique notamment le déroulement de notre enquête empirique : présentation du terrain d'enquête, méthode de collecte des données, méthode d'échantillonnage et construction du corpus.

1. Définition du sujet

Le taux d'urbanisation est en croissance constante dans le monde. L'exode rural, les migrations et les décisions politiques sont les principales raisons de cette expansion. De ce fait, beaucoup de recherches notamment les approches dialectologique, sociologique, urbanistique, littéraire, architecturale ou encore historique se sont penchées sur d'étude de l'espace urbain dans toute sa richesse et sa complexité. Depuis quelques années, la ville se donne de plus en plus à être appréhendée d'un point de vue sociolinguistique investiguant ainsi d'autres aspects jusque là non dévoilés.

L'être humain entretient avec son territoire un rapport fusionnel qui constitue un indicateur de référence permettant l'édification de son identité et son affirmation. La ville est vécue par ses habitants à travers les pratiques sociales et l'utilisation quotidienne de l'espace urbain. Ces derniers se sont construits leur propre image de la ville en fonction de leurs perceptions. Ainsi, la ville est un lieu par excellence où les membres de la société se livrent à « *des pratiques de catégorisation* ». Elle est productrice à la fois « *d'une grande différenciation et d'une influence nivelante : si les individus fréquentant la ville sont très hétérogènes, leur appréhension les uns des autres ne se fait pas au niveau de leur individualité, mais bien au niveau de leur appartenance catégorielle* » (Mondada, 2002, p.74). Les catégories par lesquelles ils s'identifient mutuellement constituent une dimension fondamentale dans l'établissement de l'intelligibilité des situations de communication. Sur le plan linguistique, ceci se traduit par la création d'un nombre de marqueurs/démarqueurs pour se dire appartenir à un groupe plutôt qu'à un autre.

S'inscrivant dans une perspective de sociolinguistique urbaine, notre recherche traite du processus de l'auto-désignation et de l'hétéro-désignation comme vecteur langagier de la ségrégation urbaine chez les sujets jijeliens installés dans la ville. Il s'agit des dénominations qui engagent une hiérarchisation des groupes et des personnes comme occupants légitimes ou illégitimes de l'espace urbain. Cette hiérarchisation trouve notamment sa signification dans la dichotomie citadin/urbain. En outre, la référence à soi et à l'autre comporte beaucoup d'éléments permettant d'expliquer comment s'articule la ségrégation urbaine en milieu urbain.

2. Choix et motivations

Bien évidemment, le choix du sujet n'est pas fortuit, il se justifie par des motivations d'ordre personnel et des motivations d'ordre scientifique.

D'une part, la ségrégation urbaine est un sujet d'une grande sensibilité. Bien que celle-ci existe d'une manière flagrante dans la société jijelienne, elle n'a jamais été traitée ou appréhendée scientifiquement. La honte d'en parler ? L'embarras de reconnaître ce que l'on considère comme un défaut ? Beaucoup de raisons font que la ségrégation urbaine soit considérée comme un sujet tabou surtout quand il s'agit de parler de l'autre sur qui l'on porte un regard stigmatisant et dévalorisant.

D'autre part, étant originaire de la ville de Jijel, nous portons une grande attention à la situation linguistique de la région où nous vivons et surtout aux conflits sociolangagiers que certaines pratiques peuvent générer telle la ségrégation urbaine.

Enfin, de nombreuses réflexions nourrissent dernièrement le champ de recherche en sociolinguistique urbaine au Maghreb en général et en Algérie en particulier, cependant la ville de Jijel n'a pas fait l'objet d'études s'inscrivant dans cette perspective. D'ailleurs, on souligne que l'absence quasi-totale d'études sur cette thématique nous a encore plus motivée à traiter ce sujet. Ainsi, faire de la sociolinguistique urbaine, c'est porter un regard épistémologique sur ce que doit être la sociolinguistique, une science sûre de ses assises théoriques mais ouverte sur les disciplines sociales annexes.

3. Etat des lieux

Pour mener à bien notre étude, nous nous appuyons essentiellement sur les apports de Thierry Bulot. Spécialiste de renommée internationale de sociolinguistique urbaine, il a permis la conceptualisation et le développement des recherches sur les discours identitaires en milieu urbain. Il a élaboré et dirigé de nombreux travaux et programmes de recherche tant en France qu'à l'étranger et notamment au Maghreb. Ses publications sont extrêmement nombreuses, on peut citer les articles suivants : « Langues en ville : une signalisation sociale des territoires » (1998), « Ségrégation et urbanisation linguistique ; l'altérité urbaine définie où l'étranger est une personne » (2001) et « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique » (2002).

D'autres chercheurs en France se sont intéressés à la sociolinguistique urbaine à savoir : Louis-Jean Calvet (1994) dans son ouvrage « *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine* » et Médéric Gasquet-Cyrus (2013) dans son article « Perspectives dynamiques sur la ségrégation sociolinguistique en milieu urbain : le cas de Marseille ».

Au Maghreb, et plus précisément au Maroc, on retrouve les travaux de Leila Messaoudi qui a d'ailleurs beaucoup collaboré avec T. Bulot notamment dans la revue : *Sociolinguistique urbaine. Frontières et territoires* (2003) dans laquelle elle a publié un article s'intitulant « Parlers citadins, parlers urbains. Quelles différences ? ». En Algérie, quelques recherches et notamment des thèses de doctorat ont été réalisées dans ce domaine. Notre source d'inspiration première pour réaliser ce travail est l'article d'Ibtissem Chachou (2012) paru dans la revue Synergies Algérie « l'auto-désignation et l'hétéro-désignation comme procédés langagiers de ségrégation urbaine : le cas de la ville algérienne de Mostaganem ». Nous citerons aussi les travaux d'Assia Lounici dans l'espace algérois qui se sont concrétisés par la publication d'un livre en codirection avec T. Bulot intitulé « *Ségrégation spatio-linguistique (dynamiques socio-langagières et habitat populaire)* » en 2007.

Au cours de nos lectures, deux enquêtes nous ont fortement interpellées en raison de leur contribution pertinente dans les études portant sur la construction identitaire et la ségrégation spatio-linguistique en milieu urbain.

En 2001, Thierry Bulot présente dans l'article « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie où l'étranger est une personne », une enquête menée dans la ville de Rouen qui porte sur une comparaison entre les comportements langagiers de deux catégories socioculturelles : les locuteurs citadins natifs et ceux issus de l'immigration. La finalité de cette étude est d'appréhender le processus de catégorisation culturo-ethnique via les désignations stéréotypées corrélées à l'étranger, aux non-natifs, aux migrants. La passation de questionnaires écrits a mis en évidence les autos et hétéro désignations portées par les locuteurs localisés sur les deux rives de la ville. L'enquête a démontré la prééminence, en situation discursive, des appartenances spatiales sur les autres composantes de l'identité : une rive droite valorisante qui s'oppose en discours à une rive gauche dévalorisante. Il en est ainsi dans la ville de Jijel où l'identification de soi et de l'autre sous-entend que l'appartenance à certains espaces, en l'occurrence la vieille ville, est valorisante alors que le contraire est perçu comme dévalorisant, raison pour laquelle nous avons retenu cette enquête de Bulot pour l'élaboration de notre mémoire.

En 2012, Ibtissem Chachou publie un article dans la revue *Synergie Algérie* où elle aborde la question de l'auto-désignation et l'hétéro-désignation chez les habitants de la ville de Mostaganem. L'enquête par entretien a concerné quatre familles et une soixantaine d'autres personnes d'origine citadine et rurale. Il en résulte que la désignation varie en fonction des origines réelles ou postulées des résidants. Le discours ségrégatif s'articule autour de trois éléments : les origines, le statut ou la classe sociale du groupe désigné et la légitimité de l'occupation de l'espace. Une telle enquête n'a jamais été menée dans la ville de Jijel en dépit de l'existence d'une ségrégation urbaine marquée notamment à travers la désignation de soi et de l'autre.

C'est donc grâce à ces lectures que nous sommes parvenus à formuler notre problématique.

4. Problématique

« *Etre d'un lieu c'est savoir dire qui l'on est, mais le dire c'est aussi faire état des tensions et des conflits, c'est encore montrer comment s'opère l'exclusion de l'autre considéré comme étranger* » (Bulot, 1998). La dimension du lieu devient alors emblématique d'une identité marquée par l'affirmation de l'altérité. D'un discours sur l'identité, on passe à un discours ségrégatif qui pose de ce fait des lieux comme spécifiques de tel ou tel groupe social dans la ville. Plus encore, on s'attribue des dénominations qui servent à se démarquer les uns des autres et à s'affirmer les uns par rapport aux autres.

La ville de Jijel, à l'instar de toutes les villes du monde, n'échappe pas à cette réalité. L'appropriation du territoire en termes de pratique de langue y est clairement manifestée. Les procédés langagiers de l'auto-désignation et de l'hétéro-désignation renseignent sur l'espace attribué à l'individu et au groupe en question mais aussi sur certains attributs sociaux des concernés.

Partant de ce constat, nous essayerons de répondre à la problématique suivante :

*** De quelle manière la construction identitaire définie en termes d'auto-désignation / d'hétéro-désignation, d'exclusion/inclusion et de valorisation/stigmatisation participe-t-elle au processus de ségrégation urbaine ?**

Cette question principale se décline en sous-questions dont les plus importantes sont :

- quelles sont les dénominations que s'attribuent les habitants de la ville de Jijel pour la définition de soi et de l'autre ? Quels sont les critères qui président à ces dénominations ?
- quels sont les éléments constitutifs de la citoyenneté pour les sujets jijeliens?
- qu'est ce qui justifie le discours ségrégatif marqué adopté par certains membres de la société?

5. Hypothèses

Afin de répondre à notre problématique de recherche, nous avançons quatre hypothèses que nous formulons comme suit :

- les dénominations que s'attribuent les habitants de la ville de Jijel reflètent le conflit centre/périphérie. Elles varient selon l'appartenance à deux groupes socioculturels : les familles citadines et les familles urbaines.
- L'auto-désignation et de l'hétéro-désignation s'articulent autour de quatre critères fondamentaux : l'origine, la légitimité de l'occupation de l'espace, la présence ancienne ou récente dans la ville et la classe sociale.
- La citadinité est une notion complexe qui englobe plusieurs dimensions : identitaire, spatiale, temporelle, symbolique, linguistique et socioculturelle.
- L'appartenance tribale est le paramètre principal qui explique une ségrégation urbaine plus forte chez une partie de la communauté.

6. Objectifs de la recherche

La présente recherche est sous-tendue par deux objectifs distincts mais complémentaires : l'un social et l'autre scientifique.

Dans sa dimension sociale, elle vise à attirer l'attention sur les discriminations d'ordre linguistique qui visent à rejeter et à traiter différemment certaines personnes en raison de leur langue maternelle ou de leur façon de parler. En effet, la dévalorisation du rural, de l'étranger, du migrant ... est souvent source de conflits sociaux. L'individu est censé assumer son identité quelle qu'elle soit. Le discours ségrégatif est notamment à l'origine de la négation de l'altérité et du rejet des langues premières jugées incorrectes et inférieures.

Dans sa dimension scientifique, notre recherche vise à appréhender la ville différemment. Il s'agit de mener une réflexion transdisciplinaire (sans perdre de vue la langue comme principal objet d'étude) afin de mieux comprendre les faits linguistiques en évolution ainsi que les discours qui se développent autour de la ville et qui forment les identités urbaines qui s'y construisent en permanence.

7. Présentation du terrain d'enquête

7.1. Quelques jalons historiques

Décrire la ville de Jijel, en dégager la singularité identitaire et les ségrégations sociales impliquent *ipso facto* une prise en considération des conjectures socio-historiques ayant jalonné son émergence.

7.1.1. La période ottomane

En 1514, les frères Barberousse débarquent à Jijel et font de la ville une base pour mener des attaques contre la flotte espagnole qui occupait par la force plusieurs villes de la côte algérienne. Grâce au soutien des Jijeliens, ils arrivent à libérer toutes les villes algériennes occupées à l'exception d'Oran. Mesurant l'énorme aide apportée, les Ottomans décident de leur accorder des privilèges dont ne jouissaient pas les autres Algériens : Ils étaient exempts d'impôts, portaient le costume turc et pouvaient porter les armes en ville comme les janissaires (soldats turcs). Ils étaient également les seuls à être autorisés à pratiquer la course interdite aux autres villes¹ (Rétout, 1927, cité par Granger, 1986, p.35).

Une prospérité très grande florissait alors à Djidjelli. Elle accueille aux XVI^e et début du XVII^e siècle un certain nombre de réfugiés musulmans d'Andalousie, toutefois nous ne disposons pas d'informations précises concernant leur nombre ainsi que sur l'impact ethnique et socioculturel réel provoqué suite à leur installation dans la ville.

Les privilèges accordés aux jijeliens ont contribué à la naissance d'une relation singulière et spécifique entre ces derniers et les Ottomans, relation qui, à notre avis, ne pourrait être appréhendée sous l'angle de la colonisation ou des inégalités d'autant plus que certains sociologues et historiens ne voient pas en l'arrivée des Ottomans une colonisation à proprement parler. Cependant, pour d'autres, les inégalités dans la société algérienne datent de l'époque ottomane et elles se sont accentuées avec la colonisation française : « *C'est durant ces périodes que se sont formées des groupes statutaires à l'origine des inégalités et du discours ethniciste circulant* » (Chachou, 2012b, p.171).

7.1.2. La période coloniale

Les Français mettent le pied à Jijel en 1839. A l'époque, l'ancienne ville était communément appelée « citadelle ». Elle se situait à l'endroit occupé actuellement par la caserne militaire près du siège de la commune de Jijel. Elle était bâtie sur un rocher ou une presqu'île ayant le style architectural des vieilles médinas arabes.

¹ Il est à signaler que même en dehors de Jijel, ils bénéficiaient des mêmes avantages et notamment à Alger où Rétout affirme qu'ils jouissaient davantage de faveurs.



Figure n° 01 : La citadelle avant le tremblement de terre de 1856

Après plusieurs révoltes populaires, les Français prirent le contrôle de la ville. En 1856, dans la nuit du 21 au 22 Août, Jijel fut la victime d'un horrible cataclysme. Un tremblement de terre suivi d'un raz-de-marée obligea les habitants à quitter domicile pour se réfugier dans la campagne environnante dès l'avènement des premières secousses. Après la catastrophe, les armées françaises ne trouvèrent de la citadelle que des décombres et des ruines. C'est ainsi qu'elles décidèrent de construire un quartier militaire après l'expulsion brutale de ses occupants.

Voici ce que raconte Philippe Marçais à propos de la citadelle :

Sur le passé de la ville close, reliée au continent par une étroite langue de terre, les informations dont nous disposons sont maigres, [...]. Rien à peu près n'y renseigne sur l'origine des éléments qui en composaient la population, ni sur l'organisation sociale qui donnait un cadre à leur comportement quotidien. La tradition orale ne permet de remonter qu'à un passé proche et ne fournit sur lui que des données lacunaires et incertaines.

C'est ainsi qu'y ayant recouru pour reconnaître approximativement l'importance du vieux noyau citadin à l'époque où l'armée française occupa la ville, on a obtenu de la généralité des informateurs le chiffre de quarante familles, mais on n'a pu recueillir ensuite que vingt-cinq patronymes, sur lesquels tous, du reste, sont loin d'être d'accord. (Marçais, 1954, pp. 1-2)

Et de rajouter en note de bas de page

Les intéressés consultés tendent à s'attribuer une origine citadine propre, le cas échéant, à cacher une ascendance rurale réelle qui leur semble moins reluisantes ;
(Marçais, 1954, p. 2)

La nouvelle ville (celle qu'on nomme aujourd'hui ancienne ville) fut construite entre 1857 et 1858. De nombreux colons, dont la majorité sont originaires des provinces et quartiers misérables des pays européens de la Méditerranée vinrent s'installer dans la ville. Grâce aux nombreux avantages octroyés, ils allaient constituer une aristocratie nouvelle dans Jijel et sa région. La population autochtone quant à elle subit davantage de préjudices : chômage, confiscations, impôts excessifs, lourdes pénalités, projet d'évangélisation, le décret Crémieux qui permettait d'attribuer la citoyenneté française aux juifs d'Algérie ...etc. Toutes ces inéquations ont contribué à une stratification socio-spatiale et socio-ethnique de la ville.

Au début du XXe siècle, les autorités françaises ont entamé des réformes² vis-à-vis des populations indigènes qui se poursuivirent un demi-siècle durant. L'écart entre la ville et la campagne n'a cessé d'augmenter durant cette période, les stéréotypes en faveur d'une supériorité de la ville et de ces habitants sur ceux de la campagne également.

7.1.3. Période postindépendance : le développement de la ville

Longtemps rattachée au département de Constantine, Jijel a été élevée au rang de chef-lieu de wilaya après le découpage administratif de 1974 et connut dès lors un développement important et un exode rural qui la fit passer de 37 000 habitants en 1977 (qui était à peu près le

² Notamment en 1919, à l'issue de la Première Guerre mondiale, les réformes décidées par Clemenceau. Aussi, les réformes décidées par le Comité français de Libération Nationale (CFLN), présidé par le général de Gaulle à Alger en 1944.

même nombre d'habitants que sous la colonisation française, mais sans les Européens) à 63 000 habitants en 1987 et à 106 000 en 1998.

Cette augmentation de la population s'est notamment accentuée durant les années 1990 à cause de l'insécurité qui régnait à la campagne, causée par le mouvement terroriste islamiste où la ville connut un fort apport en population des villages environnants et même des autres communes, qui vinrent se réfugier dans la ville. Ainsi, l'on estime une croissance de pratiquement 70 % de la population entre 1987 et 1998 (en 11 ans seulement)³.

Tout cet apport de population rurale poussa la ville à s'étendre au sud sur les hauteurs qui dominent la ville (Tab Zrara), et à l'ouest jusqu'à la montagne de Yemma Mezghitane ainsi qu'à l'est avec la construction du nouveau quartier administratif, constituant ainsi la Nouvelle Ville. Quant au vieux centre de la ville, qui date du XIX^e siècle, il abrite encore la vieille société citadine jijelienne. Quoique la mobilité géographique, les changements de résidence et le détachement de la maison parentale a contraint beaucoup d'individus à la quitter.

7.2. Délimitation géographique du terrain d'enquête

Notre recherche a pour terrain d'enquête le vieux centre urbain jijelien dénommé par ses habitants [bləd] (ville). Ce dernier s'étend par l'est du quartier connu sous le nom de Casino qui porte aujourd'hui l'appellation de cité Plage, aux quartiers Beaumarché, village Mustapha et l'Oasis par l'ouest. Il est limité par le nord par la mer méditerranéenne et par le sud par le quartier Crête portant aujourd'hui la dénomination de cité Aissa Harieche (voir la figure n°02).

Pendant longtemps, la ville de Jijel s'est vue limitée à ces principaux quartiers. Ce n'est qu'à partir de la fin des années quatre-vingt (vers 1988) et qu'au début des années quatre-vingt dix (1990) qu'a commencé la véritable expansion de la ville et l'émergence de ce qu'on appelle la nouvelle ville.

³ Chiffres disponibles sur l'encyclopédie en ligne Wikipédia, URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Jijel>, consulté le 21 Mars 2018.



Figure n° 02: L'ancienne ville de Jijel

8. Méthode de collecte des données

Soucieux de choisir la méthode de recherche la plus appropriée au thème de notre recherche, nous avons opté pour une combinaison : entretien, questionnaire. A ce propos, l'enquête par entretien s'est déroulée avec des personnes non instruites ou ayant un niveau d'instruction bas.

Les enquêtés ont été informés qu'il s'agit d'une recherche sur les origines des habitants de la ville de Jijel et non sur la ségrégation urbaine. Cette démarche vise à éviter d'éventuelles sensibilités, voire susceptibilités, elle permet aussi de mettre à l'aise les enquêtés qui seront par conséquent plus spontanés et plus coopérants.

8.1. Le questionnaire

8.1.1. Le choix du questionnaire

Christine BONARDI affirme que *'' Le questionnaire est un outil d'analyse privilégié dans l'étude des représentations sociales''* (1999, p.35) et comme l'a bien signalé Henri BOYER *'' les représentations sociolinguistiques sont pour nous une catégorie de*

représentations sociales/collectives'' (2001, p.41). Et comme le but de notre recherche est justement de collecter un discours à caractère identitaire, nous avons opté pour cette méthode de collecte des données puisqu'elle est la mieux adaptée pour les recherches quantitatives menées auprès de grands échantillons. Elle permet la mise en évidence de relations statistiques entre variables. Elle offre aussi la possibilité de se renseigner sur de nombreux aspects concernant les pratiques d'une large population.

8.1.2. Présentation du questionnaire

Dans le but de collecter le plus de réponses représentatives, nous avons rédigé le questionnaire dans les deux langues : française et arabe (une langue à mi-chemin entre arabe standard et arabe dialectal). Nous avons aussi permis aux enquêtés de répondre avec la langue de leur choix, c'est-à-dire, soit utiliser l'arabe, le français et même la darija. Un mélange de codes a été aussi toléré.

Nous avons administré cinquante (50) questionnaires dont quarante-deux (42) ont fait l'objet d'une distribution manuelle, c'est-à-dire qu'ils ont été remis directement aux intéressés. Les huit (08) restants ont été administrés via internet. Ils ont été gravés sur le CD joint au mémoire.

Comme nous l'avons souligné plus haut, le questionnaire comporte une introduction dans laquelle est mentionné qu'il s'agit d'un travail de recherche sur les origines des habitants de la ville de Jijel sans pour autant donner beaucoup de détails, afin de ne pas influencer les réponses des enquêtés, puisqu'il s'agit dans notre travail de procéder à l'analyse et à la comparaison des discours épilinguistiques des répondants.

Il est à signaler que pour les questionnaires remis manuellement, à chaque fois qu'on nous retournait les réponses, nous en profitons pour entamer un petit dialogue avec les enquêtés afin de mieux appréhender les réponses. A la fin de chaque échange nous prenons note des informations les plus pertinentes pouvant avancer notre recherche. Ces dialogues nous ont permis d'enrichir notre travail et de mieux identifier et comprendre le public d'enquête.

Le questionnaire comporte onze questions (voir annexe) : deux questions fermées et neuf questions ouvertes. Il se compose de deux parties thématiques. La première interroge les données personnelles et l'habitat urbain du répondant. La deuxième concerne l'appartenance familiale/sociale et la désignation du groupe de référence/des autres groupes.

Premier axe : données personnelles et habitat urbain

Cette partie s'organise en six questions. Elle comporte des données personnelles permettant d'identifier nos enquêtés suivant des critères sociologiques à savoir : le patronyme, le sexe et l'âge. Elle vise en outre à collecter des données sur le quartier de naissance et d'habitat ainsi qu'à vérifier une présence ancienne ou non dans l'espace urbain.

La première question

1- Nom de famille?	اللقب؟
--------------------	--------

Le nom de famille est indispensable à notre recherche. En effet, il nous a permis d'élargir notre échantillon afin qu'il puisse englober des personnes appartenant à diverses familles de même qu'il nous a servis aussi à mieux identifier ces personnes afin de les classer suivant leur origine citadine ou urbaine.

La deuxième question

2- Sexe?	F	<input type="checkbox"/>	M	<input type="checkbox"/>	الجنس؟
----------	---	--------------------------	---	--------------------------	--------

Dans notre enquête, nous avons voulu qu'il y ait un équilibre entre le nombre de femmes interrogées et celui des hommes. Nous avons donc veillé à ce qu'il n'y ait pas une prépondérance d'un sexe au détriment de l'autre car l'échantillon doit être représentatif de la réalité sociale. Ce paramètre n'a pas été pris en considération lors de notre analyse et a été par conséquent neutralisé.

La troisième question

3- Age?	Moins de 20 ans	<input type="checkbox"/>	20 – 30 ans	<input type="checkbox"/>	30 – 40 ans	<input type="checkbox"/>	العمر؟
	40 – 50 ans	<input type="checkbox"/>	50 – 60 ans	<input type="checkbox"/>	Plus de 60 ans	<input type="checkbox"/>	

La variable âge est très importante dans l'analyse de notre corpus vu que c'est un paramètre qui pourrait expliquer certaines pratiques linguistiques chez nos répondants. Sur ce, il était important pour nous de procéder à une fragmentation des différentes tranches d'âge de la société pour faciliter l'opération de comparaison.

Les quatrièmes et cinquièmes questions

4 - Quartier de naissance?	الحي الذي زدتو فيه؟
5- Quartier d'habitat?	الحي الذي تسكنو فيه؟

Par le biais de ces deux questions qui concernent le lieu de naissance et d'habitat, nous voudrions confirmer l'origine géographique de nos enquêtés. Notre enquête est délimitée par un terrain bien précis qui est l'ancienne ville. Cependant, la population se déplace, certains habitants natifs du centre urbain vivent actuellement dans la nouvelle ville, alors que d'autres personnes originaires des quartiers environnants y vivent actuellement. Pour le quartier de naissance, il était impératif que tous nos enquêtés soient natifs de l'un des quartiers de l'ancienne ville. Concernant le quartier d'habitat, nous avons accepté qu'il soit l'un des quartiers de la nouvelle ville.

Additionnellement à tout cela, il était important pour nous que tous les quartiers de l'ancienne ville soient représentés dans notre recherche.

La sixième question

6- Depuis combien de temps votre famille habite en ville ?

من وقتاش و نتوما ساكنين فالمدينة؟

Cette question vise à nous informer s'il s'agit d'habitants anciens ou récents de la ville. Elle confirme l'origine (réelle ou présumée) citadine ou urbaine des enquêtés. Elle constitue également un facteur très important dans l'analyse du discours ségrégatif des répondants.

Deuxième axe: l'appartenance familiale et sociale et la désignation du groupe de référence et des autres groupes

Cette partie comporte cinq questions. Elle vise à collecter un discours à tendance identitaire. Sont demandés : l'origine du répondant, les désignations intra- et intercommunautaires ainsi que sa vision de la citadinité.

La septième question

7- Avez- vous une idée sur l'origine de votre famille ? هل عندكم فكرة عن اصل العايلة ديالكم؟

Cette question vise à mettre au clair le profil social et familial de l'enquêté. En y répondant. Ce dernier va évoquer une ascendance de la ville ou non et apporter les détails qui justifient cette appartenance. Par le biais de cette question, apparaissent les premiers paramètres de l'auto-désignation.

La huitième question

8 – Qui sont les vrais habitants de la ville de Jijel ? من هم السكان الاصليين تاع مدينة جيجل؟

A travers cette question, nous tentons de faire ressortir les représentations que les habitants actuels de la ville se construisent sur les « habitants originaires ». Comment vont-ils identifier ces habitants? Sur quels critères vont-ils se fonder pour définir le citadin?

La neuvième question

9 – Quelles sont les dénominations que vous utilisez pour qualifier ou désigner ces habitants ?

ما هي التسميات اللي تستعملوها باش توصفو بيها هاد السكان؟

Les dénominations que s'attribuent les habitants de la ville de Jijel pour désigner les habitants originaires constituent une auto-désignation pour les citadins et une hétéro-désignation pour les urbains.

La dixième question

10 – Sur quels critères pouvez-vous reconnaître un habitant originaire et un non originaire de la ville?

على اي اساس تقدر تعرف الساكن الاصلي و غير الاصلي للمدينة؟

Nous voudrions par la présente question amener l'enquêté à révéler les indices qui lui permettent de porter un jugement sur l'identité des habitants de la ville qu'ils soient citadins ou urbains, c'est-à-dire les éléments sur lesquels il se fonde pour pouvoir les repérer et les distinguer.

La onzième question

11- Quelles sont les appellations que vous utilisez pour dénommer les non originaires ?

كيفاش تسمو السكان غير الاصليين؟

Le but de cette question est de recenser les différentes dénominations utilisées par les enquêtés pour désigner les non-originaires de la ville. Il s'agit là d'hétéro-désignation.

8.2. Les entretiens

Nous avons voulu consolider notre travail par le recours à cette méthode afin de permettre aux personnes incapables de répondre au questionnaire de pouvoir s'exprimer notamment les personnes âgées, ayant un niveau d'instruction relativement bas.

Il s'agit donc d'un entretien directif que nous avons mené avec nos deux interviewés. Jacques Bres en donne la définition suivante :

Il s'agit du questionnaire que ce questionnaire soit fermé ou ouvert. Le principe qui préside à sa conception est la standardisation ; dans le souci et l'objectif de pouvoir comparer scientifiquement les différentes réponses, on adresse aux interviewés exactement les mêmes questions. Sont notamment préétablis leur forme linguistique et leur ordre : l'intervieweur lit une question puis passe à la suivante lorsque son interlocuteur a fini de répondre (cité par Calvet et Dumont, 1999, p.63).

Les entretiens ont été réalisés avec deux femmes âgées respectivement de soixante et de soixante-douze ans. Le premier a eu lieu le 14 avril de l'année en cours et a duré 2 minutes et 18 secondes. Le deuxième s'est déroulé le 21 avril et a duré 3 minutes et 40 secondes. Les mêmes questions formulées dans le questionnaire ont été posées lors de l'entretien. Les entretiens ont été enregistrés et les parties utilisées dans l'analyse ont été transcrites fidèlement. Les interviews ont été gravées sur le CD joint au présent mémoire.

9. L'échantillon d'enquête

La construction de l'échantillon d'enquête est tributaire de quatre variables sociologiques : l'âge, le quartier de naissance et d'habitat, et l'origine. Des quartiers les plus populaires de la ville de Jijel, nous avons sélectionné de manière aléatoire cinquante (52) personnes appartenant à différentes tranches d'âge, en fonction de leurs origines (citadine pour certains et urbaine pour les autres). Nous signalons que l'échantillon se compose exclusivement de personnes natives de la vieille ville de Jijel.

10. Présentation du corpus

Le corpus sur lequel nous travaillons se compose des réponses (orales et écrites) des enquêtés à l'entretien et au questionnaire. Il est constitué de réponses émises en langues française, arabe standard et dialectal. Il a fallu par conséquent, recourir à la transcription et à la traduction afin de faciliter le traitement et l'accès au corpus. Les questionnaires complétés manuellement sont disponibles dans la partie « Annexes » du présent mémoire. Les questionnaires informatisés ainsi que les deux entretiens effectués auprès des enquêtés sont accessibles par le biais du CD joint au mémoire.

10.1. Les conventions de transcription

Pour la transcription de notre corpus, nous avons opéré selon le mode suivant :

- Pour ce qui est des phrases émises ou écrites en arabe nous avons eu recours à l'Alphabet Phonétique Internationale (API) tel que présenté dans *le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. (Dubois & Al, 1994, p.28).
- Chaque mot ou énoncé émis en arabe est transcrit entre crochets, et accompagné d'une traduction littérale en français, mise entre parenthèses.

10.2. Dépouillement des questionnaires et des entretiens

Le dépouillement des questionnaires et des entretiens s'est fait manuellement. Nous avons donc collecté les données recueillies dans un document récapitulatif. Nous avons classé les réponses obtenues dans des tableaux et des grilles adaptés à chaque question. S'agissant du

traitement quantitatif ou statistique, nous avons effectué un tri « à plat », c'est-à-dire, recenser pour chaque question le pourcentage correspondant aux diverses catégories de réponses obtenues.

11. Déroulement de l'enquête

L'enquête a été réalisée pendant les mois de mars et d'avril de l'année en cours. Elle a ciblé les natifs du vieux centre urbain jijelien de sexe féminin et masculin, appartenant à différentes tranches d'âge, dans le but de collecter un discours épilinguistique à caractère identitaire. Au cours de notre enquête, nous avons pu faire face à certaines difficultés que nous présentons ci-dessous.

Difficultés rencontrées

La réalisation d'un travail de recherche est toujours parsemée d'obstacles de toutes natures. Certains sont d'ordre méthodologique et d'autres d'ordre pratique.

Parmi les difficultés méthodologiques rencontrées lors de notre enquête, on peut signaler celles relatives à la conception du questionnaire. En effet, élaborer un questionnaire est un exercice très difficile surtout quand il s'agit d'aborder des sujets sensibles et peu traités telle la ségrégation urbaine. Il fallait que les questions soient les plus neutres possibles. A cet effet, il était indispensable de recourir à un style indirect, notamment pour les questions relatives à la désignation du groupe d'appartenance et des autres groupes, sans pour autant brouiller l'esprit de l'enquêté avec des questions vagues ou incompréhensibles.

Concernant les difficultés pratiques, elles sont nombreuses et multiples.

L'obstacle majeur de cette enquête était la construction de l'échantillon. Il fallait obtenir un équilibre général dans toutes les variables sociologiques à savoir : le patronyme (éviter la répétition d'un même nom de famille), le sexe (créer un équilibre entre le nombre de femmes et d'hommes interrogés), l'âge (veiller à ce que toutes les générations soient représentées), l'origine familiale (représenter les différents groupes sociaux composant la société) et enfin l'appartenance sociale (questionner autant de citadins que d'urbains). Concernant ce dernier point, il n'était pas évident de répartir nos enquêtés entre citadins et

urbains. En effet, la ville actuelle de Jijel existe depuis 160 ans uniquement. On ignore jusqu'à présent qui étaient réellement les vrais habitants de l'ancienne ville (la citadelle) avant sa destruction. Nous avons donc été contraints de recourir à plusieurs facteurs pour déterminer l'espace d'origine de nos enquêtés.

En outre, nous avons noté des refus de répondre aux questionnaires par certaines personnes après lecture des questions. Les raisons avancées sont les suivantes : questionnaire non anonyme, absence de réponse pour certaines questions et le fait de ne pas vouloir répondre à d'autres. Finalement nous avons réussi à convaincre certaines personnes de participer à l'enquête en leur expliquant qu'elles étaient libres de ne pouvoir ou ne vouloir répondre à certaines questions. Nous avons également essayé de leur faire comprendre que le fait de mentionner leurs noms de famille n'impliquait pas forcément la non confidentialité du questionnaire. Nombreuses sont les personnes qui portent le même patronyme.

L'autre difficulté réside dans les entretiens. Nous avons constaté une réticence envers l'enregistrement de ces derniers. Finalement, nous avons réussi à enregistrer deux personnes uniquement. Afin de déjouer le paradoxe de l'observateur, nous avons essayé de faciliter la prise de contact avec les locuteurs, en abordant tout d'abord des sujets d'ordre général, puis de parler de la ville et des changements qui se sont produits ces dernières années. Nous avons commencé par poser les questions sans enregistrer et sans informer les enquêtés qu'il s'agissait des questions figurantes dans l'entretien. Après ces échanges qui avaient pour objectif de mettre à l'aise les interviewés, nous avons entamé l'enregistrement.

Conclusion partielle

Cette partie de notre mémoire aura été l'occasion pour nous d'exposer en détails, outre les questions, les hypothèses et les objectifs de la recherche, les différentes modalités de recueil de données. Celles-ci ont été soumises à l'analyse dans la partie pratique afin de démontrer de quelle manière la construction identitaire en milieu urbain jijelien participe-t-elle au processus de ségrégation urbaine. Nous y reviendrons après avoir passé en revue les concepts-clefs sans lesquels il serait ardu, voire impossible, de poursuivre la lecture de la présente étude.

Chapitre 02 : Concepts théoriques

Introduction partielle

Ce chapitre sera l'occasion pour nous de présenter le champ conceptuel dans lequel s'inscrit notre recherche en tablant sur quelques notions qui s'avèrent fondamentales pour notre analyse. Il s'organise autour de deux volets essentiels. Dans un premier temps, nous aborderons la notion de « ville » telle que proposée par T. Bulot et L-J. Calvet, ainsi que les principaux concepts qui lui sont reliés à savoir l'« identité urbaine », la « citadinité » et l'« urbanité ». Il sera ensuite question de s'intéresser à l'élément « discours » en procédant à la définition des notions de « discours épilinguistique » et de « ségrégation urbaine ».

1. La ville

1.1. La ville d'un point de vue sociolinguistique

La ville est un lieu que l'on dit plurilingue, un lieu que l'on dit tendu socialement, puisque différentes communautés s'y côtoient. Dès lors, la question qu'on se pose est la suivante : Comment peut-on définir la ville d'un point de vue sociolinguistique?

Les principales acceptions données à la ville dans le cadre de la sociolinguistique se résument en trois propositions : la ville en tant que communauté sociale (Calvet, 1994), la ville en tant que matrice discursive (Bulot, 2003) et enfin la ville comme territoire (Bulot, 2013).

1.1.1. La ville comme communauté sociale

En 1994, Louis Jean Calvet propose d'appliquer la notion de communauté sociale à la ville en tant qu'entité. Il définit la communauté sociale à partir de quatre facteurs:

- le lieu puisqu'elle s'organise en un espace rassemblant ses membres,
- le temps parce qu'elle n'est pas statique même dans les consciences et les représentations et que « *la diachronie façonne l'espace urbain différemment suivant le moment envisagé* » (Bulot, 2013).
- l'action parce qu'elle est faite de tensions et de divergences, d'interactions voire de conflits entre ses différents acteurs, elle est davantage « *constituée par des relations, des conflits, des convergences ou des divergences, elle constitue une unité structurale* » (Calvet, 1994, p.128).
- l'habitus car faire partie de cette communauté implique le partage des normes, des pratiques, un lien avec la langue.

La ville est une communauté sociale parce qu'elle répond aux quatre critères susmentionnés. Néanmoins, pour pouvoir comprendre le rôle et l'importance de chacun de ces facteurs, il faudra poser la dimension linguistique de ce processus, chose que ne fait pas L-J. Calvet mais que va développer T. Bulot. En effet, la ville agit sur la langue, de même que les pratiques langagières participent à la construction de l'espace urbain communautaire. L'urbanisation a eu pour résultat la structuration non seulement de la vie quotidienne (les parcours, les déplacements, les lieux d'échange...) mais aussi des discours: Qui parle et comment? Quand et où? Pourquoi? Mettant en contact des groupes urbains considérés comme différents. (Bulot, 2013, p.121).

1.1.2. La ville comme matrice discursive

Dans cette perspective, la ville est certes un espace social, mais davantage un espace énonciatif qui donne sens et valeur à l'ensemble des pratiques. (Baggioni, 1994, cité par Bulot, 2013). Elle est cet espace où « *bien que les discours ne soient pas la réalité, parce qu'ils constituent le seul accès au réel, ils finissent par devenir le réel* ». (Bulot, 2013, p.119).

La sociolinguistique urbaine fonde sa démarche scientifique sur le postulat de la pluralité des espaces impartis aux villes, pluralité qui se manifeste et trouve sa signification dans les pratiques langagières (notamment le discours sur la ou les langues, et leurs usages). En fait, « *les discours sur la ville modifient la perception du réel urbain. Cette perception, mise en mots par la corrélation aux pratiques langagières, finit par être confondue au sens strict avec le réel et finit par devenir la ville* », bien que chaque membre de la ville a sa propre perception de cette même ville. (Bulot et Veschambre, 2006).

Les variétés et langues présentes dans l'espace d'une ville permettent d'accéder à la réalité urbaine car ce que disent les sujets parlants qui se croisent ou non, se fréquentent ou non, sur leurs propres personnes ou sur les autres doit être mis en relation avec les mutations et les conflits sociaux existants. (Bulot, 2013).

1.1.3. La ville comme territoire : l'épaisseur identitaire

« *La ville est une entité complexe et multiforme où se côtoient des communautés fort diverses, mais produit une culture urbaine spécifique, un modèle culturel où le rapport à la localisation (la ville, la rive, le quartier,...) et dès lors au déplacement fait sens.* ». (Bulot, 1998).

Le territoire est un espace fonctionnel où l'individu est en mesure notamment d'éprouver légitimement ou non, que son existence trouve son sens dans cet espace. En outre, ce même lieu est un espace social car perçu dans la différence il évoque la mise en place de frontières différemment imaginées et façonnées. Ces frontières sont « *les traces spatiales, et, en l'occurrence, linguistiques, des conflits et des tensions, des liens réels ou imaginés* » entre les différentes communautés urbaines qui se posent ainsi dans une optique plus spatiale que sociale. La sociolinguistique urbaine se penche bien évidemment sur l'étude de la/ les langues mais plus encore elle s'intéresse aux discours parce qu'ils sont indissociables de l'identité linguistique et un facteur principal du processus de construction identitaire. (Bulot, 2013, p.122).

« *La ville produit de l'identité, ou davantage de l'épaisseur identitaire* » parce qu'on peut y apercevoir et lire les différentes phases de l'urbanisation. Le discours épilinguistique témoigne à la fois des variétés linguistiques présentes ainsi que du statut représentatif attribué à chacune d'elles sur le territoire social envisagé. La hiérarchisation des langues provoque de manière corrélée une hiérarchisation des espaces. D'ailleurs, c'est à travers les langues que plusieurs communautés subissent différentes discriminations et se voient mises en ségrégation (Bulot, 2013, p.123).

1.2. L'identité urbaine

L'identité urbaine peut se définir selon Jean-William Lapierre comme le mécanisme ayant conduit à la structuration et à la combinaison de tout un ensemble de représentations sur une ville (son présent, son passé et son avenir) par divers groupes sociaux et ce à un moment

précis de l'histoire. Il apporte plus de précisions à cette définition en la complétant avec certains éléments : selon lui, l'identité urbaine représente :

Non seulement ce qui fait l'identité d'un groupe, sa différence par rapport à d'autres groupes, un ensemble singulier de caractères propres, qui signifie, symbolise cette unité et cette différence, mais aussi la permanence de ce groupe dans le temps, à travers l'histoire malgré tous les changements qui l'ont affecté. L'identité collective renvoie aux images par lesquelles le groupe se reconnaît un passé commun, le remémore, le commémore, l'interprète et le ré-interprète. (Cité par Blaise Galland, 1993, p.3).

Pour Thierry Bulot, l'identité urbaine « *se situe entre ce que les langues disent de l'habiter et ce que l'habiter dit des langues* » (2008). Les villes constituent de ce fait une mise en mots du rapport entre langue et espace, du rapport entre l'usage social de la langue et l'espace social qui lui est rattaché.

« *L'identité urbaine se définit par rapport à un processus quasi dialectique entre conjonction (le rapport à la communauté) et disjonction (le rapport à l'altérité)* ». (Bulot et Tsekos, 1999). En effet, l'identité d'un groupe urbain se construit en consonance ou en dissonance avec d'autres entités spatiales, d'autres façons d'être et de paraître, de parler et d'agir en ville. Elle ne prend sens et valeur qu'eu égard aux dichotomies : urbain/rural, citadin/contadin, migrant/natif, centre-ville/nouvelle-ville, ou aux subdivisions en quartiers, *extra et intra muros*. Identité et altérité sont donc deux réalités indissociables, contradictoires mais complémentaires. C'est dans le cadre de cette dialectique que les notions de citadinité et d'urbanité trouvent leur sens.

1.3. La citadinité et l'urbanité

Les deux concepts citadinité et urbanité ont été peu associés ou confrontés dans les travaux de sociolinguistique urbaine. Étymologiquement, le mot citadin provient du mot latin *civitas* alors que le terme urbain trouve son origine du latin *urbs*. En effet, le latin faisait la différence entre *urbs*, "ville avec une enceinte" et *civitas* "ensemble de citoyens constituant une ville". Ainsi, il y avait « *d'une part un fait architectural ou urbanistique, et d'autre part un*

fait social, civitas, terme qu'Émile Benveniste a scrupuleusement analysé pour montrer qu'il était un nom de collectivité, un ensemble de civis, de concitoyens (1974). Civitas/urbs: Le peuple d'un côté, l'habitat de l'autre ». (Calvet, 2005, p.14). Toutefois, cette approche construite sur la distinction entre le contenant et le contenu a été insuffisante pour rendre compte de la complexité du fait urbain.

Avant d'être des concepts opératoires et mobilisables sans trop d'amalgames par les chercheurs, les notions d'urbanité et de citoyenneté ont d'abord été « *des catégories de représentations activement mobilisées par les habitants des villes maghrébines, dans leurs processus et démarches de socialisation et de promotion sociale et urbaine* ». (Safar Zitoun, 2010).

L'un des premiers travaux ayant évoqué cette dualité lexicale en sociolinguistique est celui de Leila Messaoudi dans un article intitulé: "Parler citadin, parler urbain. Quelles différences? " (2003). Dans cette recherche sur la ville de Rabat, l'auteure distingue entre les parlers urbain et citadin. Selon elle, le parler rabati ancien, marqué par une large prédominance des traits andalous, était citadin et le parler actuel, dans lequel on retrouve les traits linguistiques des tribus rurales avoisinantes, était urbain, donc « *produit par l'urbanisation* ». « *Le premier est un parler prestigieux et à fonction identitaire tandis que le second a plutôt une fonction véhiculaire* ». (Calvet, 2005, p.15).

La citoyenneté serait par conséquent plus associée à une présence familiale ancienne en ville. L'urbanité serait dans ce cas un ensemble de caractéristiques et de particularités, fruits d'interactions multiples et variées dans/de la ville qui renouvellent en permanence le caractère urbain sous toutes ses formes, notamment le parler urbain en perpétuel évolution. (Sbih, 2017, p.173).

« *La citoyenneté sociolinguistique regrouperait donc tout un arsenal langagier, culturel et comportemental dont la visée est la légitimation de l'occupation de l'espace par un groupe qui se dit " autochtone", originaire, ou tout simplement " enfants" de la ville* ». (Sbih, 2017, p.174). la citoyenneté sous-entend être originaire de la ville, ceci se matérialise par un ensemble de pratiques langagières et socioculturelles typiques, spécifiques, qui démarquent un certain

groupe, lequel est en quelque sorte « *producteur de l'espace* », des autres qui seraient plutôt produits par la ville, « *des consommateurs de l'espace* ».

Selon Réda Sbih (2017), l'appartenance à la citoyenneté pourrait être définie à partir de cinq dimensions.

1.3.1. Une dimension spatiale

« *La dimension spatiale de la citoyenneté renvoie aux caractéristiques de la ville : une ville moderne, urbanisée, génératrice de mobilité sociale, d'activités commerciales et de centralités multiformes* ». (Sbih, 2017, p. 174). Les ruraux vivent dans un environnement difficile qui les contraint à assurer la production de leurs besoins, mais les citoyens dépensent leur argent et leur fortune pour vivre aisément dans la ville et dans le confort. Ce sont ces derniers qui « *créent l'espace, lui donnent un sens et une manière de le consommer* »; ceux qui viendront y habiter par la suite les imitent dans leur manière de vivre, cependant, il y a constamment des éléments qui leur échappent: Le langage constitue une indication parmi d'autres.

Toutefois, Safar Zitoun (2010) note que les périphéries actuelles des villes maghrébines font l'objet de puissants mouvements de mobilité résidentielle qui ont eu pour conséquence « *la consolidation de l'ancrage citoyen dans ces zones* ». L'ensemble des recherches ayant pour but l'étude de l'émergence de nouvelles identités urbaines et citoyennes soulignent que les sociétés maghrébines font un travail sur elles-mêmes en vue d'instaurer une nouvelle citoyenneté dans les périphéries.

1.3.2. Une dimension séculaire

Cette dimension consiste à justifier d'une présence de plusieurs générations présentes dans l'espace de la ville afin de légitimer son occupation. Or, cette ancienne présence n'est pas suffisante pour attribuer l'origine citoyenne à telle ou telle famille, encore faut-il qu'elle puisse se faire, tout au long cette période, « *un nom dans la ville, un nom dit "propre"* » qui lui permet d'asseoir sa réputation d'occupant citoyen de l'espace urbain, de producteur de l'espace et non de consommateur de celui-ci. (Sbih, 2017, p. 179).

Pour Chachou (2012a), le patronyme fonctionne comme un outil de légitimation symboliquement puissant et connotant à lui seul toute la dimension de l'ancrage, voire de l'enracinement, dans l'espace de la ville. Il opère aussi comme vecteur de distanciation qui marque la ségrégation urbaine vis-à-vis des autres familles présentes sur le territoire de la ville.

1.3.3. Une dimension symbolique

« *Ce qui est symbolique est intimement lié à la mémoire collective* ». La dimension symbolique de toute pratique sociale se situe dans une surcharge de connotations que seuls les habitants originaires peuvent dénoter. Toutefois, l'expansion de l'urbanisation a entraîné un déclin de la symbolisation communautaire. Celle-ci est en effet plus présente dans les milieux non urbanisés. Actuellement, ce qui compte pour les habitants des villes, se sont beaucoup plus les signes de richesse, de confort et de luxe, d'où le fait de changer de maison ou de quartier de résidence, pour en habiter d'autres plus significatifs et révélateurs de leurs revenus et de leur statut social. (Sbih, 2017, p. 179).

Pour Mahfoud Kaddache, « *le terme hadri [citadin], habitant de la ville, a toujours eu une résonance culturelle et a exprimé l'aisance et le raffinement, d'où les connotations positives et valorisantes le concernant* » (cité par Chachou, 2012a). Ces connotations distinctives, voire mélioratives, expliquent également l'attitude hautaine, et parfois méprisante, que certains membres de ces familles pouvaient avoir à l'égard de la population non citadine de la ville.

1.3.4. Une dimension linguistique

« *Tout comme la ville, la citadinité est conçue, vécue et dite. C'est le discours qui fait et défait la ville et c'est lui aussi qui crée la citadinité et la détache de l'urbanité* ». (Sbih, 2017, p. 179). La dimension linguistique de la citadinité peut être appréhendée à travers deux niveaux: l'un est interne, l'autre est externe.

1.3.4.1. La dimension linguistique externe

Le niveau externe est formé par un ensemble d'éléments tels la signalétique, le marquage et les inscriptions anodines dans lesquelles figurent les tags et les graffitis. « *C'est un discours qui est donné à voir* » et devant lequel les habitants où les passants ne peuvent rester indifférents parce que soit il fait appel à une mémoire collective, soit il attise la curiosité qui, une fois satisfaite, affiche le particularisme citadin sous toutes ses formes: idéologique, culturel, spatial, social et langagier de la ville. (Sbih, 2017, p.180).

Nous pouvons donner l'exemple des noms des rues, des marchés, des impasses qui n'étaient pas sans rapport avec « *une activité collective ou d'une caractéristique commune, qu'elle soit commerciale ou culturelle* ». Ces toponymes n'avaient aucune signification pour les étrangers, mais voulaient dire beaucoup pour les vrais habitants, chose qui leurs conféraient le statut typiquement citadin. (Sbih, 2017, p.180).

1.3.4.2. La dimension linguistique interne

Elle « *renvoie à l'existence implicite de signifiés linguistiques appartenant au monde citadin. Cette présence implicite renforce l'identité de l'individu par le fait qu'elle n'est pas donnée à voir ou à entendre* ». (Sbih, 2017, p.181).

Les citadins possédaient leur manière propre de parler et de désigner et dénommer les choses. Les femmes, à titre d'exemple, avaient leurs façons spécifiques de communiquer sur les terrasses : c'était une manière singulière d'échanger les nouvelles et les informations par le biais de signes spécifiques. Il y avait également, d'après les propos des anciens habitants, de nombreux mots clés qui servaient à distinguer les uns et les autres comme « *les surnoms des personnages emblématiques de chaque quartier, les manières de saluer les uns et les autres* ». Toutes ces pratiques renvoient à la dimension linguistique interne de la citadinité. (Sbih, 2017, p.182).

1.3.5. Une dimension socioculturelle

Depuis sa création, Djidjelli a connu des flux importants de migrants d'origines diverses. La société est constituée de plusieurs communautés. Toutes ces populations ont fini

par se mélanger pour donner naissance à ce que l'on peut appeler « l'identité jijelienne ». L'identification des habitants natifs et des étrangers à la ville se faisait d'abord à travers le langage, puis surtout à travers l'habillement (l'image en bas illustre la tenue vestimentaire des femmes de la ville au XIX^{ème} siècle), le comportement, les traditions et les coutumes. On peut citer l'exemple des chants propres aux gens de la ville, notamment ceux des femmes aux mariages, pour bercer leurs enfants ou pour célébrer des fêtes religieuses comme l'Aïd¹.



Image n° 03: Photo illustrant la tenue vestimentaire d'une femme jijelienne au XIX^{ème} siècle.

Avec l'arrivée du colonisateur français, la ville commença à perdre ses repères et des changements innombrables allaient modifier les habitudes de la population à jamais. Une nouvelle façon de vivre en ville différente et incohérente avec les traditions morales et religieuses des Algériens de l'époque, va s'installer. On a parfois délaissé des pratiques

¹ Ces chants sont notamment disponibles dans le livre de Philippe Marçais : *Textes Arabes de Djidjelli*.

culturelles, religieuses, identitaires et bien évidemment langagières, pour adopter d'autres, appartenant aux colons (l'exemple de la mini-jupe).

Après l'indépendance, le phénomène de l'exode rural a mis en relief, d'une part une tension claire entre les citadins et les ruraux, et d'autres parts une distanciation entre la citadinité moderne dite à l'européenne fruit de l'école française et une citadinité traditionnelle essayant de conserver ses repères identitaires. (Sbih, 2017, p.184). Avec le temps, l'écart entre ces deux formes de citadinité s'est estompé. Actuellement, on ne distingue qu'une seule forme de citadinité.

2. Le discours

La sociolinguistique urbaine est « *une sociolinguistique des discours parce qu'elle problématise les corrélations entre espace et langues autour de la matérialité discursive* ». Elle s'intéresse principalement à la mise en mots de la covariance entre structure socio-spatiale et structure sociolinguistique, à la manière dont les discours rendent compte des appropriations de l'espace de la ville par des locuteurs en situation d'auto ou hétéro-désignation. (Bulot, 2005, p.220).

Dans le cadre de cette recherche, ce sont les notions de « discours épilinguistique » et de « ségrégation urbaine » qui s'avèrent indispensables pour notre analyse.

2.1. Le discours épilinguistique

« *Dès lors, qu'il s'agisse d'attitudes linguistiques et/ou langagières, voire de pratiques linguistiques attestées ou non, le terme 'épilinguistique' associé à celui de discours signifie les faits discursifs relatifs aux jugements portés par les locuteurs sur ces mêmes pratiques* » (Bulot, 2005, p.220).

Le concept de discours épilinguistique réfère donc aux imaginaires linguistiques des sujets parlant. Il est défini comme le rapport nécessaire, quasi dialectique, entre les normes objectives et subjectives.

2.1.1. Les normes objectives

Pour Boucherit, les normes objectives désignent la langue comme système de signes abstrait, identifiant une même communauté langagière, et rendus effectifs, intelligibles par la parole. Toutefois, cette objectivation du système linguistique via la parole implique corollairement la diversification des usages, d'où la dichotomie système/ variation (Boucherit, dans Houdebine-Gravaud, 2002, p.27).

À cet effet, le concept de normes objectives apparaît comme le point de jonction théorique entre le système linguistique et ses multiples réalisations sociales: Il neutralise en quelques sortes la dichotomie saussurienne langue/parole. L'articulation entre ces deux entités est assurée par le terme *norme* : celui-ci fait figure de notion médiane où la langue redevient par définition un fait social.

Les normes objectives réfèrent donc aux pratiques langagières effectives, appréhendées sous l'angle de la variation diatopique et diastratique qui se manifestent à travers les : sociolecte, idiolecte, régiolecte, topolecte...etc. En somme, elle renvoie aux « *règles qui sous-tendent les comportements linguistiques indépendamment de tout discours méta- ou épilinguistique* ». (Moreau, 1997, p. 218).

2.1.2. Les normes subjectives

Selon Houdebine-Gravaud, les normes subjectives concernent les représentations et attitudes linguistiques des sujets parlants, que ceux-ci soient plurilingues ou monolingues. Elles alimentent un discours épilinguistique, subjectif par définition, où la langue est souvent perçue comme le reflet de l'identité. Elles comprennent les normes évaluatives, fictives, prescriptives, communicationnelles et identitaires (Houdebine-Gravaud, 2002, p.20).

Les normes évaluatives correspondent à « *la conscience que les locuteurs ont de la présence ou de l'absence d'un fait de langue dans leurs propres usages ou dans ceux des autres, que cette conscience soit fondée ou non* ». (Remysen, 2011).

Les pratiques qui se fondent sur des jugements d'ordre esthétique, affectif ou historique – que l'on évoque des opinions du genre : « ça sonne mieux » et « comme disait mon père », -exemples empruntés à Houdebine-Gravaud (1995, p.125) – relèvent des *normes fictives*.

À partir du moment où les normes sont institutionnalisées, c'est-à-dire adoptées et véhiculées par les ouvrages de référence (de grammaires et les dictionnaires), par l'école ou encore par les académies de langue, elles deviennent des *normes prescriptives*. (Remysen, 2011).

Quant aux *normes communicationnelles*, elles reposent sur « *la prise en compte du destinataire dans les échanges : par souci de clarté ou de compréhension, un locuteur peut en effet vouloir adapter son langage et utiliser des formes qui, d'un point de vue strictement prescriptif, sont pourtant considérées comme des fautes* ». (Remysen, 2011).

Enfin, les *normes identitaires* constituent un paramètre important qui permet de témoigner du rôle que la langue joue dans la construction de l'identité culturelle d'une communauté et que nous développons dans le point suivant. (Remysen, 2011).

Le schéma présenté ci-dessus résume les types de normes.

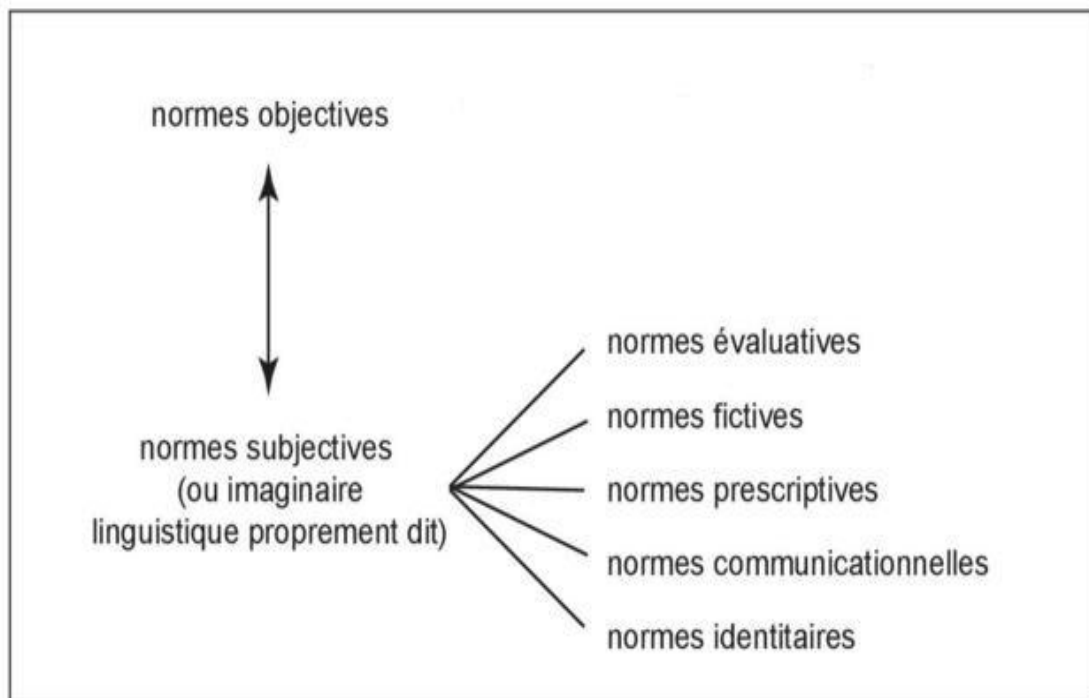


Figure n° 04: Les types de normes

2.1.3. Le discours épilinguistique comme construction identitaire

Les normes épilinguistiques participent pleinement au processus de construction identitaire : elles sont révélatrices de catégorisations multiples (sociolinguistiques, culturelles, spatiales) distinguant entre le similaire et le différent. En attribuant à autrui une image identitaire (positive ou négative, méliorative ou dépréciative, réelle ou fantasmée), les locuteurs, citadins ou urbains, tendent à s'identifier par contraste. On en vient ainsi à une équation identitaire basique: « définir l'autre, c'est finalement se définir soi-même ». De même que la dévalorisation de l'autre est souvent une forme de valorisation implicite de soi.

A cet effet, Bulot considère que la sociolinguistique urbaine a notamment pour objet d'étude « *l'analyse des discours épilinguistiques visant à marquer l'occupation et l'appropriation de l'espace urbain par des groupes sociaux* ». (2001, p.1). De plus, il considère les pratiques discursives relevant de la définition (désignation des étrangers dans son enquête²) comme discours épilinguistique. (2001, p.13).

Notre recherche repose justement sur la définition : de soi, de l'autre et du citadin.

Dans son article : « Lorsque les représentations sociolinguistiques redessinent la ville. La mise en mots de la mobilité socio-spatiale. Le cas de Constantine » (2013), Souheila Hedid affirme que les discours tenus par les Constantinois à propos des bidonvilles visent à mettre en place des frontières épilinguistiques ségréatives.

Ces discours ont façonné des frontières épilinguistiques ségréatives, des barrières qui ont mis ces quartiers et leurs habitants à l'écart de la communauté urbaine. Ces frontières sont le résultat des discours épilinguistiques que les locuteurs tiennent sur les espaces, et sur les locuteurs qui y habitent, (Hedid, 2013, p.58), elles « signalent des comportements dits différents, des modes de vie dits particuliers et au final une façon de parler dite tout à fait spécifique ». (Bulot, 1999, cité par Hedid, 2013, p.58).

Par conséquent, l'étude des discours épilinguistiques constituent un paramètre important dans l'analyse du processus de ségrégation urbaine.

² Voir l'enquête : « désignation de l'étranger » menée à Rouen, disponible à : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01004462/document>.

2.2. La ségrégation urbaine

Culturello (2011), à partir d'entretiens semi-directifs auprès de jeunes, montre que la notion de la ségrégation urbaine renvoie d'une part à l'idée d'une inégalité de traitement, et d'autre part à des expériences directes ou indirectes des sujets, qui font référence soit à des pratiques générales de discrimination, soit à des expériences personnelles, souvent considérées comme des manifestations de stigmatisation quotidienne. (Cité par Boyer, 2011, p.71).

La ségrégation urbaine désigne un état d'isolement à la fois social et spatial d'un groupe, d'une ethnie, d'une société..., plutôt subi que choisi. Elle est également le processus de séparation qui conduit à cet état d'isolement du groupe en question.

Dans cette optique, la sociolinguistique urbaine conçoit la ségrégation « *sous ses deux composantes polarisées : un état nécessaire des relations intra-urbaines et un processus permanent de construction des différents niveaux territoriaux de l'espace urbain* ». (Bulot, 2001).

La confrontation entre l'état et le processus est permanente parce qu'il s'agit en même temps, pour tous les acteurs de la ville- de se situer dans « *un système perçu comme donné, comme stable, des relations entre les membres (groupes ou individus) de la communauté urbaine* ». Il s'agit d'une certaine façon d'attribuer à des espaces, à des groupes et à des pratiques sociales et langagières, des discours qui façonnent et renouvellent les représentations de l'espace, les liens avec les territoires et les langues. (Bulot, 2001, p.21).

Dans la mesure où elle est appréhendée comme un état et un processus, la ségrégation produit des discours de nature différente. On distingue deux formes de discours : « *ceux relevant spécifiquement de la ségrégation* » car ils ont pour objectif le traçage de limites, la détermination des lieux et des espaces à « mettre au dehors du groupe » initial, et « *ceux relevant de la discrimination* » étant donné qu'ils agissent en tant que facteur justifiant la sélection positive ou négative des territoires qui reviennent à chaque groupe. (Bulot, 2001, p.21).

Un discours ségrégatif pose de fait des lieux comme spécifiques de tel ou tel groupe social dans la ville, tandis qu'un discours discriminant, va poser -pour ces groupes- des attributs sociaux et langagiers justifiant *a posteriori* la ségrégation. Il y a l'Autre que l'on envie, celui auquel on cherche à s'identifier et c'est tout le sens des enjeux liés à l'appropriation des centres-villes par exemple, et l'Autre que l'on n'accepte pas (ce qui suppose le constat de sa présence), que l'on refuse de percevoir comme l'un des occupants de l'espace urbain commun et que l'on stigmatise par l'attribution (réelle ou imaginaire, pratique ou symbolique) d'espaces marqués par une appartenance quasi marginale à l'ensemble urbain. (Bulot, 2001, p.22).

Conclusion partielle

Dans le présent chapitre, nous avons exposé les principaux concepts théoriques qui sous-tendent notre recherche. Ils s'organisent articulent autour de deux notions fondamentales à savoir : la « ville » et le « discours ».

Notre recherche porte sur l'étude des procédés langagiers de l'auto-désignation et de l'hétéro-désignation qui représentent l'une des manifestations sociolinguistiques du phénomène de ségrégation urbaine. Pour ce faire, il était utile de présenter la ville d'un point de vue sociolinguistique et de démontrer notamment les identités urbaines qui s'y construisent en permanence. Dans cette optique, la citoyenneté et l'urbanité sont des notions fondamentales qui permettent de comprendre le réel urbain.

L'accès à la réalité urbaine ne peut se faire sans l'étude des pratiques discursives qui relèvent notamment du « discours épilinguistique ». Ce dernier est souvent perçu comme le reflet de l'identité.

Enfin, nous avons essayé de cerner la notion de ségrégation urbaine qui comme nous l'avons déjà signalé donne lieu à des discours visant à s'attribuer des espaces symboliques et à instaurer des frontières imaginaires.

II. Analyse et interprétation des données

Chapitre 01 : Présentation du public d'enquête

Introduction partielle

Dans cette partie titrée "analyse et interprétation des données", nous allons essayer d'exploiter, d'interpréter et de comparer les réponses obtenues à travers l'administration de cinquante (50) questionnaires et l'enregistrement de deux entretiens. Nous avons combiné deux méthodes d'analyse: L'analyse quantitative et l'analyse qualitative. En effet, par le biais de l'approche quantitative, nous avons tenté de mettre en évidence les différents rapports entre les résultats obtenus et les différentes variables possibles, afin de dégager certains éléments clés permettant l'interprétation des données. Par le biais de l'approche qualitative, nous avons essayé d'analyser les résultats en fonction des rapports dégagés quantitativement.

Nous allons amorcer l'analyse par la présentation du public d'enquête à travers les variables : sexe, âge, quartiers de naissance et habitat et l'origine. Nous aborderons ensuite les auto et hétéro-désignations utilisées par les locuteurs citadins et urbains ainsi que les critères sur lesquels se fondent ces dénominations. Nous essayerons par la suite de collecter le discours épilinguistique de nos enquêtés à propos de la citadinité. Nous effectuerons enfin une analyse du discours ségrégatif marqué de certains locuteurs dans le but de comprendre l'origine de ce dernier.

Présentation du public d'enquête

Comme nous l'avons déjà signalé, le public de la présente enquête est constitué de cinquante-deux (52) personnes natives de la vieille ville de Jijel. Certaines y vivent encore, d'autres résident actuellement dans la nouvelle ville. Afin de mieux identifier ce public, nous allons le présenter à travers les différentes variables sociologiques prises en considération dans notre recherche. Pour une meilleure interprétation des données recueillies, nous avons classé ces dernières dans des tableaux secondés par des commentaires.

Présentation des variables sociales

Les variables sur lesquelles nous avons travaillé sont : le sexe, l'âge, le lieu de naissance et d'habitat et l'origine citadine ou urbaine.

1. Répartition des enquêtés selon la variable sexe

Sexe	Nombre	Pourcentage
Féminin	23	44%
Masculin	29	56%
Total	52	100%

Tableau n° 01 : Répartition des enquêtés selon le sexe

Comme nous pouvons le lire dans le tableau présenté ci-dessus, notre échantillon compte 44% de femmes et 56% d'hommes, soit une légère supériorité du nombre des enquêtés hommes sur celui des femmes.

2. Répartition des enquêtés selon l'âge

L'âge	Nombre	Pourcentage
Moins de 20 ans	04	8%
20 à 30 ans	10	19%
30 à 40 ans	09	17%
40 à 50 ans	08	15%
50 à 60 ans	11	22%
Plus de 60 ans	10	19%
Total	52	100%

Tableau n° 02 : Répartition des enquêtés selon l'âge

A travers le tableau ci-dessus, nous pouvons constater que notre échantillon se compose de personnes appartenant à différentes tranches d'âge dont le nombre et le pourcentage est indiqué conjointement. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 50 à 60 ans avec un pourcentage de 22%. Pour les moins de 20 ans, nous nous sommes contentée

du nombre de quatre personnes interrogées car nous avons constaté au bout de quelques essais, que cette partie de la société n'a pas encore pris vraiment conscience de la question identitaire.

3. Répartition des enquêtés selon les quartiers de naissance et d'habitat

Lieu	Ancienne ville	Nouvelle ville	Total
de naissance	100%	0%	100%
d'habitat	61%	39%	100%

Tableau n° 03 : Répartition des enquêtés selon les quartiers de naissance et d'habitat

Les résultats présentés dans ce tableau permettent de constater que l'ensemble des personnes interrogées sont natives de l'ancienne ville de Jijel. 60% y vivent encore alors que 40% habitent actuellement la nouvelle ville.

4. Répartition des enquêtés selon l'origine citadine ou urbaine

Afin de répartir les habitants de la ville de Jijel selon leur origine citadine ou urbaine (chose qui n'était pas des plus aisées), nous avons eu recours à trois éléments : le nom de famille, la présence ancienne ou nouvelle dans la ville et l'origine familiale.

4.1. Le nom de famille

Comme nous l'avons signalé plus haut, les informations dont nous disposons sur ce qu'était la vie dans la citadelle (l'ancienne ville de Jijel) avant sa destruction en 1856 sont très maigres. Rien ou presque rien ne renseigne sur les familles y habitant à ce moment de l'Histoire. Les témoignages des anciens sont très divers. Les patronymes cités par certains ne sont pas les mêmes évoqués par d'autres (On évoque les chiffres de quinze, vingt-cinq et quarante familles). Dans un travail académique, nous ne pouvons baser notre recherche sur des incertitudes.

Cependant, notre terrain d'enquête est la ville actuelle de Jijel dont la construction a eu lieu à partir de 1857. S'agissant des premiers habitants, nous disposons des relevés des

dossiers de concessions de terrains obtenus par ces derniers et conservés aux archives d'Outre Mer d'Aix en Provence (France). Ces relevés sont disponibles dans le livre de Suzette Granger : *Au Cœur des Babors : DJIDJELLI* (1986) dont je cite l'extrait suivant :

Conservés aux archives d'Outre Mer d'Aix en Provence, ces dossiers ne renferment que très peu de renseignements sur les Concessionnaires. Ni l'origine des personnes, ni leur âge ... Je crois qu'en fait, on se trouve devant un cas très particulier : Après le tremblement de terre de 1856, la vieille ville ayant été détruite, les Autorités repensèrent un plan d'urbanisation permettant la création d'une "Nouvelle Ville de Gigelly", en profitèrent pour attribuer de nouveaux lots, à d'anciens habitants (Granger, 1986 :91).

Les dossiers des "concessions des Indigènes" disponibles datent de 1864 jusqu'à 1868, d'où l'absence de certains dossiers. Ils sont classés par ordre alphabétique des prénoms. On y retrouve : le nom, le prénom et parfois le prénom du père du propriétaire, l'année de concession et un plan du lot. Les fonctionnaires français, écrivant des noms prononcés avec des accents étrangers, ont parfois transcrit bizarrement les patronymes. Néanmoins, il n'est pas difficile d'identifier ces patronymes tels qu'ils sont prononcés réellement.

Certains patronymes figurant dans le livre de Suzette Granger correspondent à ceux de certains enquêtés. Nous les reprenons tels qu'ils figurent dans le livre (avec des fautes d'orthographe) : Ben Amkran, Ben Fredja, Ben Gaouer, Ben Ghoula, Ben Hadji, Ben Lamri, Ben Latier, Ben Merzouk, Ben Nibouch, Ben Sékirou, Ben Yaya, Boubazin, Bouraoui.

4.2. La présence ancienne ou récente dans la ville

Interrogés à propos de leur date d'installation en ville (question n°5), les enquêtés ont avancé plusieurs périodes que nous avons regroupées dans des tranches temporelles figurant dans le tableau suivant :

Date d'installation en ville	Nombre	Pourcentage
Avant la colonisation française	07	14%
Au 19^{ème} siècle	04	8%
Début du 20^{ème} siècle	12	22%
Milieu du 20^{ème} siècle	07	14%
Après l'indépendance	03	6%
Naissance des grands parents	06	12%
incertains	01	2%
Réponse pas précise	12	22%
Total	52	100%

Tableau n° 04 : Période d'installation en ville des enquêtés

On peut lire dans le tableau que la majorité des répondants ont pu déterminer la période à laquelle ils se sont installés dans la ville, toutefois bon nombre de réponses ne réfèrent pas à des périodes précises (les trois dernières cases du tableau),

Nous avons vu dans le chapitre des concepts théoriques que la notion de citoyenneté implique une présence séculaire dans la ville. Appliquant ce principe sur la ville actuelle de Jijel qui n'a commencé à se peupler qu'à partir de 1860, il en découle que ces premiers habitants sont ceux qui l'ont occupée durant la période allant de la deuxième moitié du 19^{ème} jusqu'au début du 20^{ème} siècle, c'est-à-dire, ceux qui justifient d'une présence d'au moins cent ans dans la ville.

Origine	Nombre	Pourcentage
Tribus environnantes de la ville	22	42%
Autres tribus de la wilaya	11	22%
Turque et andalous	04	08%
Double appartenance	03	06%
Autres wilayas	02	04%
Autres origines étrangères	04	08%
De la ville	02	04%
incertains	01	02%
Ne pas savoir	01	02%
Pas de réponse	02	04%
Total	52	100%

Tableau n° 05 : Origines familiales des enquêtés

Nous pouvons déduire du tableau que les habitants originaires des tribus environnantes de la ville constituent la majorité de la population interrogée avec un pourcentage de 42%. Viennent ensuite les personnes originaires des autres tribus de la wilaya de Jijel avec un pourcentage de 22%. Ces chiffres reflètent la réalité de la composante humaine actuelle de la ville formée principalement par les tribus susmentionnées.

La case « double appartenance » dans le tableau réfère aux personnes ayant cité l'origine du père et celui de la mère. Pour la case « autres origines étrangères », il s'agit de sujets ayant une origine autre que turque et andalouse. Les intéressés ont notamment déclaré être originaires : du Sahara occidentale, de France, d'Irak...etc.

4.4. L'attribution de l'identité citadine ou urbaine

Sur la base des éléments cités ci-dessus, c'est-à-dire : le patronyme, la présence ancienne ou récente dans la ville et l'origine familiale, nous avons essayé d'établir un classement des répondants en fonction de leur origine citadine ou urbaine que nous présentons dans le tableau suivant :

L'origine	Nombre	Pourcentage
Citadine	25	46%
Urbaine	27	54%
Total	52	100%

Tableau n° 06 : Répartition des enquêtés selon leur origine citadine ou urbaine

Les résultats obtenues font ressortir que 46% de nos enquêtés appartiennent à des familles citadines alors que 54% sont d'origine rurale.

Conclusion partielle

En somme, ce chapitre aura été l'occasion pour nous de mieux identifier nos enquêtés. De plus, les variables présentées précédemment vont nous servir dans l'exploitation et l'interprétation des résultats du deuxième axe de notre questionnaire que nous avons intitulé "l'appartenance familiale et sociale et la désignation du groupe de référence et des autres groupes".

Chapitre 02 : L'auto-désignation et l'hétéro-désignation dans la ville de Jijel

Introduction partielle

Le discours ségrégatif pose des personnes ou des groupes sociaux comme occupants légitimes ou illégitimes de l'espace urbain. Les groupes en présence s'attribuent des espaces imaginaires et symboliques par le biais d'un certain nombre d'attributs valorisants ou stigmatisants.

Au cours de notre enquête, nous avons pu recenser trente-huit (38) dénominations différentes utilisées par nos enquêtés pour s'auto-désigner et désigner les autres groupes. Cette liste n'est pas exhaustive, il se peut qu'il existe d'autres appellations ne figurant pas dans celle-ci. Néanmoins on y retrouve celles qui sont les plus usitées. Elles sont classées par ordre décroissant, c'est-à-dire, des plus usitées aux moins répandues. Certaines sont communes aux locuteurs citadins et urbains d'autres sont spécifiques à un groupe précis. Parfois, la même appellation est reprise par les répondants tantôt en français, tantôt en arabe. Nous les avons fidèlement reprises dans le tableau ci-dessous en les séparant par un slash (/). Nous présentons d'abord les réponses collectées auprès des locuteurs citadins puis celles des locuteurs urbains.

1. Les locuteurs citadins

Nous avons enregistré un nombre total de vingt-huit (28) appellations utilisées par les membres des familles citadines réparties comme suit : dix (10) désignations pour l'auto-identification et dix-huit (18) pour l'hétéro-identification.

Avant de présenter les résultats, nous soulignons que sur un échantillon de vingt-cinq (25) enquêtés d'origine citadine, une personne seulement a déclaré ne pas utiliser de dénominations pour désigner les habitants originaires et non originaires de la ville. Une autre personne a précisé que le fait de dénommer les non-originaires est de l'histoire ancienne et qu'à présent les choses ont évolué.

Voici un tableau récapitulatif des réponses collectées :

Les citadins	
L'auto-désignation	L'hétéro-désignation
<p>[ʒwɛʒla] (jijelins) / jijeliens</p> <p>[dəbləd] (de la ville)</p> <p>[di kabha]/ [di kab kabha] (de son cœur / du cœur de son cœur)</p> <p>[nɛs bləd] (les gens de la ville)/ les gens de la ville</p> <p>[uləd bləd] (enfants de la ville)</p> <p>les citadins</p> <p>les vrais [ʒwɛʒla] (jijeliens)</p> <p>les vieilles familles</p> <p>[kajdi, hassani...] (Caidi, Hassani, ...)</p> <p>les autochtones</p>	<p>[dəlbara] (ceux du dehors)</p> <p>[kbajɛl] (les ruraux)</p> <p>les ruraux</p> <p>[bni : ʕafer, xettab...](des Beni : Afer, Khettab...)</p> <p>[tɛʕ] les environs (ceux des environs)</p> <p>les arrivistes</p> <p>[al-habt] (les descendants)</p> <p>les nouveaux riches</p> <p>[mafɪ dəbləd] (pas de la ville)</p> <p>les débarqués</p> <p>[madjanaʃ] (pas des nôtres)</p> <p>[nɛs bɛldan] (gens du dehors)</p> <p>18 virgule</p> <p>Les anciens pauvres</p> <p>Les envahisseurs</p> <p>Les indigènes</p> <p>Les indiens</p> <p>Les prédateurs</p>

Tableau n° 07 : L'auto-désignation et l'hétéro-désignation chez les citadins

S'agissant de l'auto-désignation, les enquêtés citadins se sont souvent servis des termes suivant : [ʒwɛʒla] (jijelins), [dəbləd] (de la ville) et [di kabha/ di kab kabha] (de son cœur / du cœur de son cœur)¹. Pour l'hétéro-désignation, les termes les plus fréquents sont : [dəlbara] (ceux du dehors) et [kbajɛl] (les ruraux)².

¹ Cœur ici équivalait à centre, c'est-à-dire, ceux qui habitent le centre ville.

² A ne pas confondre avec le terme [kbajɛl] (kabyles) qui désigne les habitants de la Kabylie qui sont souvent dénommés en Algérie par ce terme.

Les vingt-huit (28) dénominations relevées ci-dessus, sont utilisées communément par les différentes tranches d'âges interrogées, à l'exception des termes : « les citadins » et « les ruraux » employés uniquement par les plus de quarante ans (+ 40 ans), [al-habt] (les descendants) » utilisés seulement par les plus de cinquante ans (+ 50 ans) et enfin « 18 virgule » qui est une dénomination récente dont se servent exclusivement les jeunes.

2. Les locuteurs urbains

Voici le tableau reprenant les réponses des locuteurs urbains :

Les urbains		
L'auto-désignation	L'hétéro-désignation	
	Des citadins	Des autres ruraux
[bni ʕamran, bni fuʕal...] des Beni : Amrane, Foughal...	[debləd] (de la ville)	[dɛlbara] (ceux du dehors)
de Jijel	[ʒwɛʒla] (jijelins) / jijeliens	[kbajɛl] (les ruraux)
	[di kabha]/ [di kab kabha] (de son cœur / du cœur de son cœur)	nouveaux débarqués
	les citadins	les ruraux
[ʒwɛʒla] (jijelins)	[nes bləd] (les gens de la ville)/	les arrivistes
de la ville	les gens de la ville	[madjanaʃ] (pas des nôtres)
	les vrais habitants	[taʃ] les environs (ceux des environs)
	les enfants de la ville	les paysans
	les anciens de la ville	les montagnards
	[djana] (des nôtres)	les campagnards
	[sukan almadina] (les habitants de la ville)	[taʃ alʒnaʃ] (ceux des environs)
		[laʃtɛr] (les boucs)
		[buhajuf] (non civilisés)

Tableau n° 08 : L'auto-désignation et l'hétéro-désignation chez les urbains

Pour les membres appartenant aux familles urbaines, en plus de l'auto-désignation, nous avons distingué entre deux formes d'hétéro-désignation : la première concerne celle des citadins, la seconde concerne les autres ruraux.

Nous avons donc recensé vingt-sept (27) dénominations dont quatre (04) concernent l'auto-identification, onze (10) relatives à l'identification des citadins et treize (13) pour désigner les autres ruraux.

Parmi nos enquêtés urbains, une personne s'est abstenue de s'auto-identifier et de dénommer les non originaires de la ville. Une autre personne n'a pas répondu à la question relative à l'identification des citadins.

Pour s'auto-désigner, nos répondants utilisent la plupart du temps le nom de leur tribu (des Beni : Foughal, Siar,...etc). Interrogés à propos des citadins, ils déclarent pour la plupart d'entre eux, utiliser les termes [dɛblɛd] (de la ville) et [ʒwɛʒla] / (jijeliens). Sur les 10 dénominations attribuées aux citadins, huit (08) sont aussi citées par ces derniers pour s'auto-identifier. Pour qualifier les autres ruraux, les appellations les plus fréquentes sont : [dɛlbara] (ceux du dehors) et [kbajɛl] (les ruraux). La plupart d'entre-elles sont également utilisées par les habitants originaires.

3. Quelques remarques comparatives

Comme nous l'avons évoqué plus haut, bon nombre de dénominations sont communes aux deux groupes : citadins/urbains. Ce qui prouve qu'il n'y a pas une réelle intention de la part des habitants non originaires de s'affirmer ou d'affirmer leur altérité d'un point de vue discursif. Bien au contraire, ils revendiquent une appartenance à l'espace urbain (notamment chez les jeunes) sans pour autant, pour la plus part d'entre eux, renier l'espace d'origine, d'où le fait d'insister à chaque fois que l'on nous retournait les questionnaires, que ce sont les ancêtres qui sont d'origine rurale. Le meilleur moyen pour cacher cette origine consiste à imiter les citadins dans leur façon de vivre en général, et dans leur parler plus

particulièrement, pour de ne pas paraître différent ou étranger³. Ceci explique cette ressemblance dans les propos avancés.

Toutes ces appellations reflètent le conflit centre/périphérie entre les citadins, réclamant l'appropriation du centre urbain qu'ils considèrent envahi par une présence exogène, et les populations originaires des environs de la ville qui se disent, plus que jamais, appartenir à cet espace.

Cependant nous avons observé certaines différences significatives que nous résumons dans les points suivants :

Les citadins recourent souvent à l'appartenance tribale pour désigner les non originaires toutefois les locuteurs urbains ne se servent jamais de ce type d'identification pour parler des citadins ou des autres ruraux. Ceci pourrait en effet démontrer qu'ils ne font pas partie des tribus de la ville mais au contraire figurer parmi celles à qui on reconnaît l'origine rurale.

Pour désigner les membres d'origine rurale, les citadins utilisent le terme « débarqués » alors que les urbains parlent de « nouveaux débarqués ». Par conséquent, ces derniers avouent implicitement qu'ils étaient des « anciens débarqués » par rapport à ceux venus récemment s'installer dans la ville.

On note aussi l'apparition ces dernières années du terme [di kab kabha], qu'on traduit littéralement par (du cœur de son cœur) mais qui signifie ceux habitant le centre du centre ville. Cette dénomination vient remplacer l'autre dénomination [di kabha] (de son cœur) qui est encore utilisée mais qui se voit dominée par la première. En effet, avec l'agrandissement de la ville et l'émergence de ce qu'on appelle la Nouvelle Ville, les citadins veulent se démarquer en réclamant une non affiliation aux nouveaux quartiers, fruit de l'urbanisation, pour se dire appartenir aux anciens quartiers qui constituent le vrai centre urbain de la ville actuelle.

Parmi les dénominations employées uniquement par les citadins pour désigner les non originaires de la ville, on retrouve le terme « les envahisseurs » qui réfère à l'espace de la ville

³ A ce propos, une de mes enquêtés âgée de moins de 20 ans et appartenant à une famille urbaine, m'a avoué qu'elle n'utilisait pas la dénomination qu'elle a mentionnée sur le questionnaire pour désigner les autres ruraux, en ajoutant qu'elle s'en est servie juste parce qu'elle entend les autres le dire.

qui se trouve envahit par la présence des dits « arrivistes ». Cette présence est perçue et vécue telle une agression ou une occupation des plus contestée.

Il y a aussi l'appellation [al-habt] ou [lahbat] (les descendants) que nous avons dégagée des réponses de personnes citadines âgées de plus de cinquante ans. On nous a expliqué que ce socationyme était utilisé pendant les années quatre-vingt (1980) en raison de l'exode rural massif qui a caractérisé cette période.

Certains locuteurs urbains ont qualifié les autres ruraux de « paysans », « montagnards » et de « campagnards ». Nous voulons à travers ces dénominations préciser un point important. Être d'origine urbaine n'implique pas forcément qu'on vient de la campagne ou des montagnes. Certaine population urbaine habitait auparavant d'autres villes que Jijel, lesquelles ne se caractérisent pas forcément par un mode de vie rural. Ainsi, ces répondants utilisent ces attributs pour se distinguer des autres ruraux et pour affirmer le fait qu'ils ne vivaient pas dans la campagne ou la montagne.

Le terme [djana] (des nôtres) utilisé par des personnes d'origine rurale pour désigner les citadins prouve que celles-ci, sans toutefois renier l'espace d'origine, se considèrent comme population citadine. Ceci se justifie notamment par une présence plus ou moins ancienne dans la ville qui selon ces personnes, leur confèrent le droit au statut de citadin.

4. Les critères sur lesquels reposent les dénominations

L'étude des différentes dénominations utilisées par les habitants de la ville de Jijel pour l'identification de soi et de l'autre permet de révéler les critères qui président à ces appellations. Le discours ségrégatif s'articule autour de quatre paramètres fondamentaux : la légitimité de l'occupation de l'espace, l'origine, la présence ancienne ou récente dans la ville et la classe sociale.

4.1. La légitimité de l'occupation de l'espace

Dans cette perspective, les attributs langagiers dont se sert le désignant sont des symboles qui ont pour fonction à la fois « *de dire un espace et à se dire à l'intérieur de cet espace, à se l'approprier et à le conquérir sur un plan représentationnel* » (Chachou, 2012b,

p.175). Ils visent par ailleurs à rejeter la présence de « l'Autre », considéré comme étranger, par l'attribution d'un socrionyme dépréciatif qui l'exclut de l'espace urbain.

On peut citer : [dɛblɛd] (de la ville), [di kabha/ di kab kabha] « (de son cœur / du cœur de son cœur) qui ont une charge sémantique méliorative, tandis que les termes [dɛlbara] (ceux du dehors), « les arrivistes » et « les débarqués » ont une charge sémantique péjorative.

Cette démarche de décomposition/recomposition sociale de l'espace urbain est le résultat d'une présence ressentie comme une agression extérieure, une invasion ou incursion illégitime par certains groupes, sur un territoire qui ne leur appartient pas, d'où l'utilisation du terme « les envahisseurs » par certains citoyens.

Pour les populations relogées dans la périphérie et provenant des quartiers centraux de la ville, le référent citoyen est surtout un « *référent de combat* » que les acteurs mobilisent dans des situations où ils sont appelés à justifier un « *droit à la ville* » qui leur est contesté par d'autres (Safar zitoun, 2010). A ce sujet, un ancien habitant de l'ancienne ville a déclaré : « elle est devenue interdite pour nous » en raison du nombre grandissant des habitants d'origine rurale y résidant.

4.2. L'origine

Au cours de notre recherche, beaucoup de nos enquêtés ont fait appel à des désignations qui réfèrent à l'origine du groupe dénommé. En effet, sur le plan langagier, l'être humain affirme son identité, par la création d'un certain nombre de qualifications exprimant son appartenance à un groupe plutôt qu'à un autre. C'est ainsi qu'il s'accorde et accorde à autrui, une origine, par le biais de la ressemblance et du rapprochement, alors qu'il tient à en exclure les autres membres de la société par le biais de l'altérité.

La notion d'origine est prise ici dans un sens large, c'est-à-dire qu'elle englobe à la fois : l'espace d'origine (le lieu de provenance supposée), l'appartenance tribale et l'appartenance à la citoyenneté ou à l'urbanité.

On peut relever du corpus ce qui suit : [uləd bləd] (enfants de la ville), les citadins et les vrais [ʒwɛʒla] (jijeliens). Toutes ces appellations ont pour but d'attribuer une origine citadine pure aux concernés. A contrario, les termes [bni : ʕafər, xəttab...] (Des Beni : Afer, Khettab...), [kbajəl] (les ruraux), « les montagnards » et « les campagnards » renvoient à l'espace d'origine réel ou postulé des désignés.

Les locutions [djana] (des nôtres) et [madjanaʃ] (pas des nôtres) expriment la dialectique inclusion/exclusion. Leur emploi signifie que la personne considère proches certains membres de la société et qu'elle les inclut dans son groupe de référence, tandis qu'elle exclut de ce même groupe d'autres membres.

4.3. La présence ancienne ou récente dans la ville

Les désignations « les vieilles familles », « les anciens de la ville » et « les nouveaux débarqués » renvoient au facteur temporel et semblent à l'origine de la dichotomie opposant l'ancien au nouvel habitant. En effet, d'un côté nous avons les membres des familles citadines qui insistent sur leur présence ancienne dans la ville qui comme l'indiquent certains, date d'avant le 19^{ème} siècle. Certains ont même proposé de nous fournir les extraits de naissance des grands-parents, preuves matérielles incontestables, servant à appuyer leurs dires. De l'autre côté, en plus des sujets citadins, les locuteurs urbains attribuent aux autres ruraux l'adjectif « nouveau » pour signaler qu'ils se sont installés que récemment dans la ville.

Par conséquent, on remarque que la dimension temporelle constitue un paramètre important dans la création des procédés langagiers relatifs à l'auto-désignation et à l'hétéro-désignation.

4.4. La classe sociale

Notons que ce dernier paramètre a été dégagé uniquement des réponses émises par les locuteurs citadins qui contestent de façon symbolique un prestige matériel dont jouissent actuellement certains membres de familles d'origine rurale. Voici un extrait du corpus qui résume parfaitement cette idée : « De nos jours, on les appelle les ``nouveaux riches`` pour ne pas dire les ``anciens pauvres`` ». Cette réplique sous-entend que lorsque les urbains sont

arrivés dans la ville, ils étaient pauvres et ne possédaient rien, ce n'est que récemment qu'ils se sont enrichis et ont fait fortune.

Comme nous l'avons pu le voir dans le chapitre des concepts théoriques, les signes de richesse et de confort sont d'ordre symbolique dans les villes. Ils confèrent un statut social avantageux qui permet notamment aux urbains de véhiculer une image de citoyens.

Conclusion partielle

En guise de conclusion, nous pouvons retenir de l'étude menée dans ce chapitre plusieurs résultats pertinents. Nous avons pu constater de quelle manière l'appropriation de l'espace de la ville par ses habitants conduit à la création et l'actualisation d'un ensemble d'attributs socio-ethniques tantôt valorisants et tantôt stigmatisants. Les différentes dénominations employées par les enquêtés renvoient au conflit centre/périphérie. En effet, la présence de « l'Autre » est ressentie comme illégitime d'où le renvoi à l'espace d'origine.

En dépit des grandes similitudes dans l'usage des désignations entre les locuteurs citoyens et urbains, chose qui reflète la conformisation des derniers au modèle culturel et langagier citoyen et par voie de conséquence induit un rejet de l'altérité, nous avons décelé beaucoup d'écarts significatifs révélant indirectement l'origine réelle ou présumée des concernés.

Ces stéréotypes alimentent un discours ségrégatif qui se fonde sur quatre paramètres fondamentaux : la légitimité de l'occupation de l'espace, l'origine, la présence ancienne ou récente dans la ville et la classe sociale.

Chapitre 03 : Autour des discours sur la citoyenneté

Introduction partielle

Ce chapitre sera consacré aux représentations sociolinguistiques qu’ont manifestées les enquêtés sur le concept de citoyenneté. Il était important pour nous de comprendre le fondement de la distinction faite entre les deux groupes présents sur le territoire de la ville à savoir les familles citadines et les familles urbaines. Nous procéderons tout d’abord à l’analyse des réponses émises par les enquêtés pour définir les « vrais » habitants de la ville. Nous expliquerons ensuite les critères dont ils disent se servir pour distinguer les habitants originaires et non originaires de la ville.

1. Les « vrais » habitants de la ville

Nous vérifions dans ce premier temps, la manière dont les habitants de la ville de Jijel définissent le citoyen. En effet, la question n°7 du questionnaire (formulée comme suit : Qui sont les vrais habitants de la ville de Jijel ?) avait pour but de faire ressortir l’image que se font nos enquêtés des vrais habitants de la ville. C’est ainsi que nous avons résumé les réponses obtenues dans le tableau suivant :

Réponses	Nombre	Pourcentage¹
Noms de tribus	17	34%
Critère temporel (ancienneté dans la ville)	12	24%
des noms de famille	09	18%
populations d’origine étrangère (turcs, andalous, ...etc.)	08	16%

¹ Certains répondants ont évoqué plusieurs critères à la fois, ce qui explique que le total du pourcentage des réponses ne correspond pas à 100%. ”

Critère spatial (quartiers et adresses)	02	4%
Pas précises	03	6%
Pas de réponse	06	12%

Tableau n° 09 : Les vrais habitants de la ville

On peut lire à travers les réponses figurant dans le tableau que nos enquêtés ont exprimé diverses opinions pour déterminer et spécifier les vrais habitants de la ville. Nous allons expliquer chacun des paramètres cités plus haut en effectuant une comparaison entre les réponses des locuteurs citadins et celles des urbains.

Avant d’entamer l’analyse, nous signalons que s’agissant des six personnes mentionnées dans le tableau, n’ayant pas répondu à cette question, cinq d’entre elles sont âgées de moins de trente (30) ans (des lycéens et des étudiants universitaires) dont quatre sont d’origine urbaine.

1.1. Les noms de tribus

Nous avons constaté que la majorité des répondants se sont appuyés sur le critère de l’appartenance tribale pour définir les citadins. Ce qui implique qu’appartenir à certaines tribus constitue un indice majeur de la citoyenneté pour les habitants de la ville de Jijel. Il s’agit principalement des tribus limitrophes de la ville (Beni Caïd, Beni Ahmed et Beni Amrane Seflia). Ainsi, en dépit d’une présence ne dépassant parfois pas une soixantaine d’années dans la ville, certains locuteurs urbains originaires de ces tribus², sont considérés comme vrais habitants de la ville en raison de leur ascendance tribale.

² Notamment pour les membres appartenant à la tribu de Beni Caïd dont les terres sont les plus proches de la ville.

1.2. Le critère temporel

On voit que le second paramètre figurant parmi les plus importants dans la distinction des habitants originaires de la ville est celui temporel. Les locuteurs citadins ont été les seuls à désigner « les anciens habitants de la citadelle » comme réels habitants de la ville. Les locuteurs urbains ont situés ces habitants par rapport à des périodes précises pour certains et vagues pour d'autres. Voici quelques extraits du corpus : « les familles de l'époque coloniale », « les habitants d'avant l'indépendance », « ceux qui y ont vécu le plus longtemps ».

1.3. Les noms de famille

Le patronyme fonctionne comme « un capital symbolique » décisif dans le processus d'interconnaissance entre les membres des familles revendiquant une appartenance citadine (Cheriguen, p.82, cité par Chachou, 2012a).

Il consiste en outre, en un moyen de distanciation qui marque la ségrégation urbaine par rapport aux autres groupes sociaux présents dans l'espace de la ville. Beaucoup de personnes, y compris nos enquêtés, recourent à la patronymie pour déterminer l'origine de son porteur d'autant plus que certains noms de famille sont à base toponymique, c'est-à-dire, qu'ils renseignent sur l'espace d'origine des concernés³.

Souvent, les locuteurs urbains citent des patronymes de familles d'origine rurale comme étant originaires de la ville. Ceci est dû au statut social de ces familles qui, au regard des signes de richesse, trompent les autres sur leur origine réelle.

1.4. Les populations d'origine étrangères

Les réponses de nos enquêtés concernant ce paramètre rappellent les principaux occupants du Maghreb qui se sont installés dans la ville de Jijel. Il s'agit des : « Phéniciens », « Turcs » et « Andalous ». D'ailleurs, plusieurs monographies concernant l'Algérie indiquent

³On peut citer l'exemple de la famille *Ben Terki* à Jijel, dont le patronyme signifie (Fils de turc) ou (de Turquie).

que certaines villes étaient exclusivement occupées par les Turcs, les Kouloughlis⁴ et les Andalous. Ainsi, « *le territoire de la ville (espace d'appropriation) marque la séparation entre le monde sédentaire et le monde rural. Toutes les villes font référence à l'archétype de l'espace* » (Chaâban, 2003, cité par Chachou, 2012a) : d'un côté, la ville et ses environs, où vivent les détenteurs du pouvoir, les commerçants et les artisans, de l'autre, l'espace rural, celui des agriculteurs et des bédouins.

1.5. Le critère spatial

Pour définir les vrais habitants de la ville, seuls certains répondants d'origine citadine, ont fait appel à un critère spatial, c'est-à-dire, une délimitation géographique de l'espace urbain. Nous citons cet extrait du corpus : « ceux qui habitent au centre ville et ses alentours (casernes, normandie, marché....) ». On s'aperçoit que cette première réplique évoque la notion de centre. En effet, Le centre-ville est le quartier le plus central et le plus animé d'une ville. La plupart des activités culturelles, commerciales, politiques et administratives s'y concentrent. Il est souvent assimilé au centre historique⁵.

Voici une autre réponse évoquant l'espace : « il suffirait que les aïeux aient une adresse dans l'ancienne ville de Jijel ». Cette personne affirme implicitement que certains citoyens ont quitté l'ancienne ville et que d'autres non originaires y habitent actuellement, raison pour laquelle elle remonte aux adresses des ancêtres pour pouvoir déterminer s'il s'agit de vrais jijeliens ou non.

Nous avons explicité dans ce premier point, les différentes perceptions communiquées par nos enquêtés à propos des vrais habitants de la ville de Jijel. Ces derniers sont identifiés par leur origine (appartenance tribale et provenance), leur présence ancienne dans la ville (facteur temporel), leur patronyme et les quartiers d'habitat (critère spatial).

⁴ Personnes issues de mariage entre Turcs, souvent des Janissaires (soldats de l'armée) et femmes maghrébines (dans notre cas des algériennes).

⁵ Le centre historique est l'espace urbain le plus ancien dans une commune.

Il en ressort que la conformisation des urbains au modèle culturel et langagier citadin, brouille les logiques identificatoires. Pour distinguer les citadins des anciens migrants ruraux, il faut être originaire de la ville. Cette compétence apparaît donc comme exclusivement citadine quoiqu'elle pose parfois problème particulièrement chez les jeunes. Les urbains ne peuvent y prétendre que par une implantation pérenne en ville dont dépendent beaucoup de facteurs (dont le degré d'intégration dans la société citadine).

Pour mieux traiter cet aspect, nous avons voulu connaître les critères qui permettent aux enquêtés de juger de la citoyenneté ou de l'urbanité des membres de la société.

2. Les critères de distinction entre les habitants originaires et non originaires de la ville

Il est question dans cette deuxième partie de présenter les réponses des enquêtés concernant les indices sur lesquels ils s'appuient pour affirmer ou infirmer le statut d'habitant originaire aux sujets résidant dans l'espace urbain. Les critères ont été multiples et très variés. Nous les avons regroupés dans des catégories générales afin d'en faciliter l'approche.

Les réponses sont présentées dans le tableau suivant :

Les critères	Le nombre	Le pourcentage⁶
Les pratiques langagières	38	73%
L'apparence	26	50%
Le comportement	15	29%
Les traditions et les coutumes	15	29%

⁶ Certains répondants ont évoqué plusieurs critères à la fois ce qui explique que le total du pourcentage des réponses ne correspond pas à 100%.

Le nom de famille	08	15%
Lieu de naissance et d'habitat	04	8%
La façon de penser	04	8%
La gastronomie	04	8%
Autres	04	8%

Tableau n° 10 : Les critères de distinction entre les habitants originaires et non originaires de la ville

Nous allons expliquer tous ces paramètres l'un après l'autre en reprenant fidèlement les propos tenus par les répondants, à l'exception des deux critères : nom de famille et lieu de naissance et d'habitat (critère spatial), figurant déjà dans ceux traités dans la section précédente où ils ont fait l'objet de longs développements.

2.1. Les pratiques langagières

Il est clair que la « langue » est de loin le premier paramètre qui permet à nos enquêtés de reconnaître un habitant originaire ou non originaire de la ville. A cet effet, 73% des personnes interrogées ont notamment cité les réponses suivantes : « le parler », « la façon de parler », « le dialecte », « l'accent », « la prononciation » et « les gestes ». Certains ont également fait référence à quelques « expressions typiques » qui caractérisent chaque groupe (citadins ou ruraux) et qui leurs sont « propres ».

La langue est dans toutes les sociétés un moyen de domination et de discrimination très puissant. Bien que les études qui portent sur la discrimination se soient souvent penchées sur l'exclusion fondée sur des considérations raciales, ethniques, sexistes ou physiques, il n'en demeure pas moins que les discriminations d'ordre linguistique connaissent ces dernières années un intérêt très particulier de la part des sociolinguistes notamment avec l'apparition du

concept de « glottophobie⁷ » forgé par Philippe Blanchet (2016). Dans les villes, la glottophobie est très présente en raison de la pluralité identitaire et culturelle de ses membres. Et fréquemment, les parlers ruraux y sont rejetés de même que leurs usagers.

2.2. L'apparence

On peut lire dans le tableau que pour nos enquêtés, l'apparence physique et l'aspect extérieur des personnes renseignent énormément sur leur appartenance sociale. Cette catégorie porte sur les caractéristiques visibles d'un individu, modifiables ou non, qu'il s'agisse de son physique proprement dit (taille, poids, visage, cheveux, couleur de peau), de sa vêtue, de ses tatouages, piercing et maquillage. Ainsi, nous avons recensé les réponses suivantes :

2.2.1. Les vêtements et l'habillement

Cette réponse reflète la dimension socioculturelle de la citoyenneté. En effet, la façon de s'habiller a toujours été un moyen de repérer les étrangers dans la ville. Certains répondants nous ont fait savoir que les citoyens se caractérisaient par « une tenue simple et correcte » et par leur « classe ». D'autres ont indiqué que la différence entre la tenue vestimentaire des familles citadines et celles d'origine rurale était flagrante par le passé, et qu'à présent avec l'urbanisation des villes, l'habillement ne constitue plus un indice de jugement très fiable. Certes, avec la mondialisation, l'influence occidentale n'est pas sans incidence sur le style d'habillement des autres populations qui, pour des raisons pratiques, ont abandonné certaines traditions vestimentaires comme c'est le cas pour le « hayek » que l'on ne voit plus dans les villes algériennes. Pour ces raisons, l'habillement constituait par le passé une dimension socioculturelle qui reflétait l'appartenance sociale des personnes et informait sur leur origine, maintenant il constitue beaucoup plus un indice de statut et de classe sociale (connaître les riches des pauvres).

⁷ Le terme glottophobie est un néologisme pour discrimination linguistique, utilisé pour indiquer les exclusions ou discriminations linguistiques, le traitement injuste d'une personne fondée uniquement sur les façons de parler une langue, mais en s'appuyant aussi sur le fait de parler d'autres langues (notamment maternelles) peu valorisées que la langue attendue, imposée, survalorisée.

2.2.2. La façon de marcher et de se tenir debout

D'après nos locuteurs, il y aurait une différence dans la démarche des membres des familles citadins et les autres habitants de la ville. On parle d'une certaine allure et fierté qui caractérisent ces personnes et qu'on ne retrouve pas chez autrui.

2.2.3. Le visage

Les traits du visage constituent un autre indice révélateur de l'origine de la personne selon les dires de quelques enquêtés. Ceci nous amène à supposer deux hypothèses :

* les membres des familles citadines se reconnaissent facilement en raison des longues années de vie commune, même s'ils n'ont pas de lien direct entre eux, ils déclarent « deviner » certains visages qui leurs sont familiers. A contrario, lorsque des étrangers viennent s'installer dans la ville, ils sont identifiés comme inconnus, c'est-à-dire, qu'on n'a pas l'habitude de les voir.

*les habitants de la ville auraient des traits de visage différents de ceux des ruraux permettant à certains de distinguer les uns des autres.

2.2.4. La propreté

Parmi les réponses relevant également du domaine de l'apparence, on nous a également fait part de l'hygiène corporelle et vestimentaire qui est aussi considérée comme un indice permettant de distinguer en entre les vrais habitants de la ville et les autres.

2.3. Le comportement

Ce critère apparaît comme des plus importants dans la distinction faite entre urbains et citadins. En plus du terme « comportement », nous avons entre autres relevé les propos suivants : « l'éducation », « la façon d'être » et « les bonnes manières ». Ces dernières font partie du savoir-vivre en société. Elles contribuent aux relations harmonieuses entre les individus d'un même groupe. Alors que certains comportements pourraient être tolérés dans une communauté, d'autres pourraient ne pas l'être, ou seraient taxés de différents ou d'inhabituels.

2.4. Les traditions et les coutumes

Les traditions constituent une « *manière d’agir ou de penser transmise depuis des générations à l’intérieur d’un groupe* »⁸. Elles désignent « *la transmission continue d’un contenu culturel à travers l’histoire depuis un événement fondateur ou un passé immémorial. [...] Cet héritage immatériel peut constituer le vecteur d’identité d’une communauté humaine* »⁹.

Chaque communauté se distingue par un ensemble d’usages transmis oralement depuis plusieurs générations. La société citadine jijelienne possède une multitude de mœurs qui la singularisent et la différencient des autres collectivités présentes sur le territoire de la wilaya. Raison pour laquelle, il serait évident pour ses membres de repérer facilement tout usage qui n’est pas sien.

2.5. La façon de penser

« La façon de penser » et « le caractère » sont les termes utilisés par nos enquêtés pour désigner ce qui fait l’individualité d’une personne, ce qui la particularise et la différencie des autres personnes. Certains traits de la personnalité sont aussi partagés par les membres d’une même société. Ainsi, on affirme parfois que les ruraux possèdent un caractère difficile et qu’il est pénible de les convaincre ou de leur faire changer d’avis. Un enquêté a avancé ce qui suit : « ils ont un caractère différent : aiment que l’argent, les voitures 4x4 et envisage une deuxième femme ». (Les fautes d’orthographe sont là par fidélité aux propos des enquêtés).

Qu’elles soient fondées ou non, ces affirmations prouvent que la distinction faite entre les citadins et les urbains relève également de considérations relatives à la manière de voir les choses et au tempérament de la personne.

2.6. La gastronomie

Chaque région se distingue par des façons propres de cuisiner, par des plats qui font sa réputation, par des produits locaux qu’on retrouve dans l’alimentation de ses habitants. La

⁸ Définition du dictionnaire Larousse en ligne, URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/tradition/78903>, consulté le 09 Mai 2018.

⁹ Définition de l’encyclopédie Wikipédia, URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tradition>, consulté le 09 Mai 2018.

ville de Jijel est notamment reconnue par certains plats tel « bouicha» (illustrée sur l'image en dessous), « douida » (vermicelles traditionnelles), « mtaoui » (galettes fines fourrées d'œufs et de dattes/ raisons secs) et bien d'autres mets qu'on ne retrouve pas en dehors de la ville. En plus, la préparation de ces mets requiert un savoir-faire dont seuls les connaisseurs sont les détenteurs.

Par conséquent, avoir des pratiques culinaires différentes de celles adoptées par les vrais habitants de la ville, prouverait la non citoyenneté des concernés.



Figure n° 06 : Bouicha un plat typiquement jijelien

Conclusion partielle

Nous avons voulu vérifier à travers ce chapitre les différents aspects que couvre la notion de citoyenneté. En effet, nous avons constaté une concordance entre la définition scientifique que nous avons retenue pour ce concept et les propos tenus par nos enquêtés. Ces derniers ont repris toutes ses dimensions : spatiale (lieu de naissance et d'habitat), temporelle (l'ancienneté dans la ville et le nom de famille), symbolique (l'apparence physique et la classe sociale), linguistique (le critère le plus répandu chez les personnes interrogées) et socioculturelle (comportements, caractère, traditions et gastronomie).

A tous ces critères, s'ajoute un autre aspect qui ne figure pas dans la définition théorique de la citoyenneté, mais que nous avons dégagé des réponses des locuteurs, il s'agit de l'origine familiale. Être originaire de tel ou tel groupe social (appartenant à telle tribu, être d'origine turque ou andalouse...etc.) constitue un élément important dans la reconnaissance de la citoyenneté pour les habitants de la ville de Jijel. Il repose sur l'idée de remonter à la provenance réelle et ancienne des ancêtres. Celle-ci est rattachée à un lieu particulier qui est perçu comme symboliquement valorisant voire supérieur.

La notion d'urbanité se définit en contraste par rapport à celle de citoyenneté. C'est-à-dire qu'elle englobe tous les critères précités mais revus inversement. Si la citoyenneté renvoie à la centralisation, la présence ancienne, la modernité et la civilisation, l'urbanité serait donc la décentralisation, la présence nouvelle, un mode de vie dépassé et préhistorique.

Notons enfin que la prégnance du modèle culturel citadin a engendré une confusion dans la distinction entre les habitants citadins et les anciens migrants ruraux notamment chez les locuteurs urbains. Cette compétence qui apparaît de ce fait exclusivement citadine semble ne pas être chose évidente pour quelques jeunes d'où les propos de l'un des enquêtés : « dans notre époque actuelle, il n'y pas de vrais habitants, c'est mélangé ».

Chapitre 04 : Analyse du discours ségrégatif prononcé de certains enquêtés

Introduction partielle

Au cours de l'enquête, nous avons remarqué que certaines réponses étaient plus ségrégatives que d'autres, c'est-à-dire, qu'il existe des degrés dans la façon dont s'articule le discours ségrégatif. Nous essayerons d'analyser à travers ce chapitre, le discours de certains enquêtés, dans le but de dégager les éléments qui peuvent expliquer une ségrégation urbaine plus forte chez ces membres de la société. Nous avons tenté de comparer dans un premier temps, les réponses collectées auprès de sujets appartenant aux mêmes familles, puis d'extraire du corpus dans un deuxième temps, les propos les plus ségrégatifs pour vérifier si l'on pourrait y repérer un (des) point(s) en commun pouvant expliquer une telle position envers l'autre.

1. Etude des réponses de sujets appartenant aux mêmes familles

Nous avons effectué trois types de comparaisons : la première concerne deux cousins germains d'origine citadine ayant à peu près le même âge, la deuxième oppose le discours de deux frères appartenant à une famille urbaine mais n'ayant pas le même âge, la dernière concerne également des locuteurs urbains et plus précisément les paroles tenues par un père de famille et sa fille.

1.1. Les citadins

Comme nous l'avons indiqué plus haut, nous avons sélectionné au hasard deux cousins germains issus d'une famille citadine. Ces derniers ont pratiquement le même âge, c'est-à-dire, qu'ils appartiennent à la même génération. Nous présentons leurs principales réponses au questionnaire dans le tableau suivant :

Réponses	Sujet 1	Sujet 2
L'auto-désignation	[ʒizli] (jijelien)/ famille qui habitait la citadelle	Andalou/ vieille famille
L'hétéro-désignation	Par utilisation du nom de tribu des concernés	Contre l'utilisation des dénominations

Les critères de distinction entre citadins et urbains	Par la tribu	Dialecte/ prononciation
--	--------------	-------------------------

Tableau n° 11: Le discours de deux cousins germains citadins

Les réponses des deux sujets font ressortir les éléments suivants :

- Pour l'auto-désignation, les deux sujets ont évoqué une présence ancienne de la famille en ville, l'un s'identifiant tout simplement par le terme jijelien, l'autre remontant à son origine lointaine « andalou ».
- Concernant l'hétéro-désignation, le premier sujet déclare utiliser le nom de tribu pour désigner les non originaires de la ville, le deuxième a manifesté une hostilité à l'égard de l'utilisation d'appellations pour désigner ces membres.
- Le premier sujet distingue entre les citadins et les urbains par le critère de l'appartenance tribale, le second s'appuie sur le dialecte et la prononciation des locuteurs.

Cette première analyse démontre que pour ces locuteurs citadins, le discours n'a pas été du tout ségrégatif. Au contraire, on a noté un refus de la part de l'un des deux sujets, d'attribuer des dénominations pour les urbains. Nous en venons à conclure que le paramètre « citadin » n'implique pas forcément l'adoption d'un discours ségrégatif marqué. Par conséquent, l'explication est à chercher ailleurs en testant d'autres facteurs.

Il est à signaler que nous n'avons nullement l'ambition de généraliser des résultats, encore moins à partir de minces données. Nous essayons uniquement de casser les préjugés et les stéréotypes construits sur des expériences singulières ou résultants d'idées admises provenant de l'entourage qui stipulent que le jijelien du centre-ville est « raciste », hautain et méprisant envers les populations d'origine rurale.

1.2. Les urbains

S'agissant des locuteurs urbains, nous avons procédé à deux types de comparaisons : la première a concerné deux frères et la deuxième a été faite entre un père de famille et sa fille.

1.2.1. Les frères

Les deux frères appartiennent à deux tranches d'âge différentes : l'un ayant la trentaine, l'autre est quinquagénaire. Le tableau suivant résume leurs principales réponses :

Réponses	Sujet 1 (le plus jeune)	Sujet 2
L'auto-désignation	De Beni Caïd	De Beni Caïd
L'hétéro-désignation	[dɛlbara] (ceux du dehors) Les paysans Les montagnards [laʃtaras] (les boucs)	[dɛlbara] (ceux du dehors)
Les critères de distinction entre citadins et urbains	Dialecte- coutumes et traditions- la façon de parler/ de s'habiller – le comportement- la démarche physique.	Le nom de famille

Tableau n° 12 : Le discours de deux frères urbains

La lecture du tableau permet de dégager certaines observations que nous formulons comme suit :

- Concernant l'auto-désignation, les deux sujets ont évoqué leur appartenance tribale.
- S'agissant de l'hétéro-désignation, le sujet le plus jeune a utilisé plusieurs dénominations lesquelles reflètent un discours ségrégatif plus marqué que celui du plus âgé.

- Pour les critères de distinction, on remarque aussi chez le plus jeune l'emploi de plusieurs paramètres qui confortent l'idée que l'écart entre citadins et urbains se situe à plusieurs niveaux.

La présente confrontation nous a permis de consolider notre premier résultat relatif aux sujets citadins. Ainsi, même chez les locuteurs urbains le discours s'avère parfois très ségrégatif. Donc, l'origine citadine ou urbaine n'explique pas le fait d'adopter un discours ségrégatif plus marqué.

En outre, grâce à cette étude, nous avons pu éliminer entre autres les facteurs âge et nom de famille. En effet, on s'aperçoit que les propos tenus par le locuteur trentenaire étaient plus ségrégatifs que ceux de son frère ayant la cinquantaine. De ce fait, être plus jeune ne signifie pas forcément qu'on soit plus tolérant envers l'autre. D'autre part, il est à signaler qu'à l'intérieur de la même famille, les discours divergent. Il n'y a pas de famille plus ségrégative que l'autre. Le nom de famille n'est pas un paramètre pouvant justifier l'emploi de propos plus ségrégatifs.

1.2.2. L'analyse des discours père/ fille

Nous présenterons dans ce qui suit les déclarations d'un père de famille urbaine, âgé entre cinquante et soixante ans, et celles de sa fille ayant moins de vingt ans.

Réponses	Le père	La fille
L'auto-désignation	De Chekfa wilaya de jijel	De la ville
L'hétéro-désignation	[nɛs kbajɛl] (les ruraux) [dɛlbara] (ceux du dehors) [taʃ alʒnaħ] (ceux des environs)	[dɛlbara] (ceux du dehors)

<p align="center">Les critères de distinction entre citadins et urbains</p>	<p>L'accent- les traditions- la façon de penser et de s'habiller- la démarche.</p>	<p>La façon de parler L'habillement La démarche</p>
--	--	---

Tableau n° 13: Le discours père/ fille (famille urbaine)

Les principales remarques que nous pouvons faire ressortir de cette comparaison sont les suivantes :

- La fille qui représente la deuxième génération en ville de cette famille d'origine urbaine déclare être « de la ville » tandis que son père (qui est né dans la ville et représentant la première génération), tout en déclarant être originaire d'une autre commune rajoute l'expression « de la wilaya de Jijel ». En fait, par cette phrase il voulait dire : « on n'est pas des étrangers, on est tous des jijeliens et la ville appartient à tous les jijeliens ». Chez la fille c'est le sentiment d'appartenir à la ville qui prévaut. N'ayant aucun contact ou lien avec l'espace d'origine de la famille, cette dernière se considère comme vraie citadine.
- [taʃ alʒnaħ] (ceux des environs) est l'expression qu'a utilisée le père pour désigner les autres ruraux. Cet énoncé n'est pas employé par les habitants de la ville de Jijel, c'est-à-dire qu'il ne fait pas partie du jargon jijelien. Ceci prouve que malgré le fait que la personne soit née dans la ville, elle reste encore liée linguistiquement à son espace d'origine ou le lieu d'origine de la famille.

Encore une fois, on voit que le discours à l'intérieur d'une même famille change. Ces différences sont notamment perceptibles chez les membres de la première et de la deuxième génération des familles urbaines. Si on peut deviner chez la première génération une appartenance rurale évidente, la deuxième génération est toutefois encline au détachement de l'espace d'origine et affirme son appartenance à l'espace urbain.

Les résultats obtenus des trois cas étudiés précédemment, nous ont donc permis d'exclure les facteurs : nom de famille, âge et origine citadine ou urbaine des paramètres pouvant éclaircir les raisons du discours ségrégatif marqué de certains enquêtés. Nous allons à

présent extraire du corpus les réponses les plus ségrégatives afin de chercher l'existence ou non de points en commun entre les répondants.

2. Analyse des réponses les plus ségrégatives collectées auprès des enquêtés

Il est à signaler que les propos les plus ségrégatifs se manifestent clairement dans le procédé langagier de l'hétéro-identification et avec l'annonce des critères de distinction entre les habitants originaires et non originaires de la ville. Nous allons tout d'abord commenter les données recueillies et classées dans le tableau suivant, puis nous essayerons d'interpréter ces résultats.

enquêtés	L'hétéro-désignation	Les critères de distinction entre citadins et urbains
Sujet 1	Les indigènes – les indiens	
Sujet 2	[ana waħed nes ma nsamihem ma nduh ʃlihem] (Pour ma part, je ne les dénomme pas et je ne les approche pas)	
Sujet 3	[laʃtares] (les boucs)	
Sujet 4	[buhajuf] (non civilisés)	Les originaires : des gens éduqués, propores, stables qui aiment vivre en famille Les non originaires : ont un caractère différent, aiment que l'argent, les voitures 4X4 et envisagent une deuxième femme.
Sujet 5	Les prédateurs	

Tableau n° 14 : Les réponses les plus ségrégatives des enquêtés

Comme nous pouvons l'observer sur le tableau, les réponses les plus ségrégatives sont au nombre de cinq (05). Elles ont été sélectionnées parmi d'autres car on y perçoit une affirmation directe et explicite du statut inférieur et dévalorisant que l'on attribue à « l'Autre ». De plus, elles n'ont pas été citées par d'autres locuteurs, c'est-à-dire qu'elles sont peu répandues. Elles ont été classées en fonction de l'âge des enquêtés, c'est-à-dire, des plus jeunes au plus âgés. Nous allons à présent apporter plus de précisions concernant chaque sujet en commentant les énoncés figurant sur le tableau puis nous essayerons d'interpréter ces données.

2.1. Commentaires

Le premier sujet

Il s'agit d'une femme citadine âgée entre vingt et trente ans. Pour identifier les habitants non originaires de la ville elle a notamment été la seule enquêtée à faire usage des termes : « indigènes » et « indiens ». Ces deux appellations sous-entendent que l'image qu'a cette locutrice des habitants non originaires est celle de personnes non civilisées, aborigènes et ayant un mode de vie primitif. En effet, les « indiens » sont les premiers et anciens habitants de l'Amérique. Selon une vision européocentriste véhiculée notamment par le biais du cinéma, les « indiens », isolés des autres continents, ont conservé un style de vie archaïque et rudimentaire. De même, l'adjectif indigène signifie aborigène. Il a été utilisé par le colonisateur français pour qualifier le peuple algérien autochtone et le cantonner à un rang inférieur.

Le deuxième sujet

Agé entre trente et quarante ans, notre locuteur est un homme issu d'une famille citadine. Celui-ci a déclaré ne pas employer de désignations pour qualifier les personnes d'origine rurale. Cependant, cette abstinence n'est pas due à des considérations humaines telles le respect des autres ou le refus des discriminations mais est justifiée par le fait de nier l'existence de l'autre en s'abstenant de parler de lui.

Le troisième sujet

C'est un homme d'origine urbaine ayant la trentaine. Il s'est notamment servi du mot arabe [laʃtares] que nous avons traduit littéralement par les boucs, pour désigner les autres ruraux. Le fait de comparer des personnes à des animaux est très dévalorisant. Le répondant fait par là allusion non seulement à des traits extérieurs et physiques péjoratifs mais aussi à des aspects mentaux et comportementaux dépréciatifs.

Le quatrième sujet

Il est question également d'un locuteur urbain âgé entre cinquante et soixante ans. Pour qualifier les non originaires de la ville, il a utilisé le terme [buhajuf] qui signifie les non civilisés. Le discours ségrégatif s'est encore accentué à travers la comparaison qu'il a faite entre les vrais habitants de la ville qu'il considère comme étant éduqués, propres et stables et les autres habitants qualifiés comme différents par leur caractère, matérialistes et qui se marient avec plus d'une femme.

Le cinquième sujet

C'est une femme âgée de plus de soixante ans, membre d'une famille citadine. Interrogée à propos des appellations utilisées pour nommer les urbains, celle-ci a mentionné « les prédateurs ». Le dictionnaire Larousse en ligne donne deux acceptions à ce nom. D'une part, il signifie : « *l'animal qui pratique la prédation*¹ » et d'autres parts : « *l'homme préhistorique dont le mode d'acquisition de la nourriture était la prédation*² ». On retrouve encore cette image de gens non civilisés et dont le mode de vie est archaïque qu'on compare à l'homme préhistorique.

2.2. Interprétation des données

Nous avons pu déduire des commentaires précédents, que les propos les plus ségrégatifs ont été relevés chez des personnes de sexe féminin et masculin, appartenant à

¹Le dictionnaire Larousse en Ligne, URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pr%C3%A9dateur/63392> , consulté le 19 Mai 2018.

² Idem.

différentes tranches d'âge, faisant partie de familles différentes dont certaines sont d'origine urbaine et d'autres sont citadines.

Il peut sembler étrange que des personnes dont les grands parents ne sont pas natifs de la ville, qui sont conscient de leur origine rurale et qui pour la plupart ne le nient pas puissent adopter un tel discours envers les autres ruraux. Toutefois les études menées notamment dans les villes « maghrébines » démontrent bien cette réalité. On peut citer le cas du Maroc où Françoise Bouchanine Navez déclare à ce sujet :

Mais les concepts de citadinité et d'urbanité posent bien d'autres problèmes, car ils sont tous deux porteurs d'un contenu idéologique évident. Dans quelque réalité qu'ils soient employés, ces termes sont tout sauf neutres. Au Maroc, dans le langage courant, mais malheureusement aussi dans la presse et chez les décideurs et même chez certains chercheurs, ils véhiculent un lourd bagage en termes d'échelle de valeur, d'évaluation du comportement, en même temps qu'ils fonctionnent parfaitement comme critère de ségrégation et de rejet, y compris, et ce n'est pas là le moindre paradoxe, dans la bouche d'anciens migrants d'origine rural (Bouchanine Navez, 1996, cité par Messaoudi, 2017, p. 124).

Cette attitude démontre que pour ces sujets, le fait de naître dans la ville leur confère le droit de se dire citadin et d'appartenir pleinement à l'espace urbain. Et comme nous l'avons déjà signalé, dissimuler ses origines rurales passe par l'imitation des citadins dans leur façon de parler et de vivre, et par le rejet de cette image dévalorisante à laquelle on n'aimerait pas être identifié, de ce statut inférieur qui constitue pour beaucoup une source de gêne et de malaise. C'est pour cela qu'on se cache derrière ce discours discriminant par le biais duquel on nie cette appartenance à cette communauté sociale tout en se faisant passer pour citadin.

Si les facteurs : nom de famille, sexe, âge, origine citadine ou urbaine ne permettent pas d'éclaircir les raisons de cet acharnement envers les populations d'origine rurale, quel(s) paramètre(s) pourraient être à l'origine de ce discours?

Quand nous avons voulu analyser minutieusement les questionnaires des cinq locuteurs auparavant décrits, notre attention s'est focalisée sur un point important partagé par ces enquêtés. Effectivement, tous ces enquêtés ont une même appartenance tribale. À la question concernant l'origine de la famille. Tous ont déclaré être des descendants de la tribu des Beni Caïd que nous avons eu l'occasion de rencontrer lors de la présentation de la carte des tribus de la wilaya de Jijel³.

La tribu de Beni Caïd est l'une des trois tribus limitrophes de la ville. C'est celle dont les terres sont les plus proches de la ville. Cette proximité de la ville fait que la grande majorité des descendants de cette tribu se réclament être les vrais habitants de la ville, bien que réellement, on sait que les anciens habitants de la ville sont ceux de la citadelle.

Certains enquêtés originaire de cette tribu, comme le troisième et le quatrième sujets figurant sur le tableau n°14, n'habitent en ville que depuis les années 1950 et 1960, cela ne les empêche pas de s'attribuer une origine citadine. A cet effet, un enquêté m'a déclaré : « on retire les extraits de naissance de nos grands parents de la commune du centre ville de Jijel, pas comme certains qui les retirent d'autres communes ». Un autre dont la famille habitait à Ouled Bounar, village situé à 4.1 kilomètres à l'ouest de la ville a affirmé : « Ouled Bounar c'est la ville, nous n'habitons pas loin ». De même, beaucoup de personnes habitant la ville reconnaissent ce statut de citoyen accordé aux membres de cette tribu même ceux des autres tribus de la ville. On peut donc dire que c'est sur le critère de l'appartenance tribale que ces personnes fondent leur citoyenneté.

Conclusion partielle

En somme, les comparaisons faites entre les discours de membres appartenant aux mêmes familles nous ont permis de déceler des différences dans les propos tenus par ces sujets. Nous avons par conséquent pu exclure les facteurs : nom de famille, âge et origine citadine ou urbaine des paramètres pouvant expliquer une ségrégation urbaine plus forte chez une partie de la société.

³ Voir les origines familiales, page n°62

Enfin, les réponses les plus ségrégatives se sont avérées celles de personnes ayant une même ascendance tribale. C'est sur la base du rapprochement spatial à la ville que l'on accorde le statut de citadin aux membres de cette tribu en dépit d'une présence récente dans la ville de certains d'entre eux. Ce statut favorise une attitude méprisante et hautaine envers les populations d'origine rurale. Ceci n'implique pas évidemment que toutes les personnes appartenant à cette tribu soient plus ségrégatives que les autres, mais cette appartenance constitue un facteur indéniable dans la compréhension du processus de ségrégation urbaine.

Conclusion générale

Conclusion générale

S’inscrivant dans une perspective de sociolinguistique urbaine, notre recherche avait pour finalité l’étude des procédés langagiers de l’auto-désignation et de l’hétéro-désignation comme manifestation sociolinguistique de la ségrégation urbaine dans le discours des habitants de la ville de Jijel. A travers l’analyse de notre corpus constitué des réponses des enquêtés au questionnaire et à l’entretien, il a été possible d’apporter des réponses à notre problématique de recherche et de vérifier le bien-fondé de nos hypothèses.

Au terme de notre recherche, il apparaît que la ville de Jijel constitue une structure complexe, fragmentée, parcourue par des frontières réelles ou imaginaires, matérielles ou symboliques. Elle comprend des aires centrales, des points focaux et des espaces de confinement ou de relégation, qui sont certes des lieux de brassage sociolinguistique et culturel mais aussi de composition identitaire et de catégorisation communautaire.

La ville constitue de surcroît une figure culturelle signifiante : elle implique le partage de normes de toutes natures (sociales, culturelles, langagières, attitudeles, symboliques, idéologiques, identitaires...). Elle englobe en son sein les paradoxes identitaires: Agrégation/ ségrégation, conformisation/ distanciation, identification/ individuation, inclusion/ exclusion et valorisation/stigmatisation.

Au sein de cette aire spatiale exigüe, où « tout le monde connaît tout le monde », l’inconnu est désigné comme étranger, non-natif et différent. Ces stéréotypes permettent de tracer une frontière identitaire nette entre soi et autrui, entre l’endogroupe et l’exogroupe et entre citadins et urbains. Ils catalysent les ségrégations et agrégations sociales et hiérarchisent les personnes sur un plan socio et spatio-symbolique. La dichotomie temporelle *autrefois/maintenant* opère à l’encontre de la situation actuelle. Elle distingue entre un *autrefois* homogène où les frontières spatiales et socioculturelles entre citadins et ruraux étaient encore prégnantes et un *maintenant* hétérogène marqué par la perméabilité de ces frontières. La ville de Jijel forme donc une matrice socioculturelle hétérogène et tensile.

C'est notamment à travers les procédés langagiers de l'auto-désignation et de l'hétéro-désignation que se manifestent les images identitaires stéréotypées mélioratives ou dépréciatives. En effet, l'auto-désignation en tant que pratique onomastique telle qu'elle se présente dans la présente enquête s'inscrit « *dans un processus d'auto-valorisation sociale et/ou individuelle, alors que le procédé de l'hétéro-désignation se base sur une intention ironique et caustique ayant pour but la dévalorisation sociale et/ou individuelle* ». (Chachou, 2012b, p.176).

Les pratiques discursives des locuteurs citadins ou urbains reflètent le conflit centre/périphérie. C'est l'espace de la ville que l'on essaye de s'approprier en revendiquant la légitimité de son occupation. A cet effet, les locuteurs citadins s'auto-définissent majoritairement par [ʒwɛʒla] (jjelins) et [dɛblɛd] (de la ville) et désignent les autres habitants par [dɛlbara] (ceux du dehors) et [kbajɛl] (les ruraux).

Paradoxalement les locuteurs urbains identifient les citadins et les autres ruraux par ces mêmes dénominations. Ainsi, les migrants ruraux installés dans la ville se conforment au modèle socioculturel citadin et procèdent à une conversion identitaire en vue d'une assimilation aux normes existantes. Dissimuler ses origines rurales passe par l'imitation des citadins dans leur façon de parler et de vivre, et par le rejet de cette image dévalorisante à laquelle on n'aimerait pas être identifiée, de ce statut inférieur qui constitue pour beaucoup une source de gêne et de malaise.

Toutefois, malgré les grandes similitudes dans l'usage des désignations entre les locuteurs citadins et urbains, nous avons pu déceler pas mal d'écarts très significatifs révélant indirectement l'origine réelle ou présumée des concernés.

La dynamique identificatoire des habitants de la ville de Jijel implique une ségrégation urbaine articulée autour de quatre critères fondamentaux : la légitimité de l'occupation de l'espace, l'origine, la présence ancienne ou récente dans la ville et la classe sociale.

Pour les populations relogées dans la périphérie et provenant des quartiers centraux de la ville, le référent citadin est surtout un « *référent de combat* » que ces sujets mobilisent dans les situations où ils sont appelés à justifier un « *droit à la ville* » qui leur est contesté par d'autres (Safar zitoun, 2010).

La citoyenneté est dans ce contexte perçue comme centralisée, moderne et idéalisée alors que l'urbanité est décentralisée, archaïque et dévalorisée. Ces deux notions sont définies eu égard aux critères suivants :

- La spatialité : évoquant ainsi l'espace d'origine centre/périphérie.
- La temporalité : distinction faite entre ancien/nouveau et moderne/archaïque.
- Le symbolisme : ensemble de connotations positives/négatives autour des pratiques socioculturelles.
- Les pratiques langagières, notamment l'accent : identification ou non de traits spécifiques aux citoyens comme aux ruraux.
- La dimension socioculturelle : englobe le comportement, les traditions, la gastronomie et toutes les valeurs corrélées à un groupe social.
- L'identité : en rapport avec l'origine de la personne notamment son appartenance tribale, permettant la classification citoyen/urbain.

La conformisation des urbains au modèle culturel et langagier citoyen, brouille les logiques identificatoires. Ainsi, pour pouvoir distinguer les citoyens des anciens migrants ruraux, il faut être originaire de la ville. Cette compétence qui apparaît donc comme exclusivement citoyenne pose parfois problèmes chez les jeunes qui éprouvent des difficultés à le faire.

Dans un souci de comprendre les raisons d'une ségrégation urbaine plus forte chez certains membres de la société, nous avons procédé à la comparaison des discours de membres appartenant aux mêmes familles. Nous avons pu déceler des différences dans les propos tenus par ces sujets. Nous avons ainsi exclu les facteurs : nom de famille, âge et origine citoyenne ou urbaine des paramètres pouvant expliquer une ségrégation urbaine plus forte chez une partie de la société.

Finalement, les réponses les plus ségrégatives se sont avérées appartenir à des personnes ayant une même ascendance tribale (notamment la tribu de Béni Caïd). C'est sur la base du rapprochement spatial à la ville que l'on accorde le statut de citoyen aux membres de cette tribu en dépit d'une présence récente en ville de certains d'entre eux. Ce statut favorise

une attitude méprisante et hautaine envers les populations d'origine rurale. Ceci n'implique pas évidemment que toutes les personnes appartenant à cette tribu soient plus ségréguatives que les autres, mais cette appartenance constitue un facteur indéniable dans la compréhension du processus de ségrégation urbaine.

A la lumière des résultats présentés précédemment, nous pouvons ainsi affirmer que nos hypothèses de départ ont été confirmées. Bien qu'arrivée au terme de notre étude, beaucoup de questionnements subsistent. En effet, les notions de citoyenneté et d'urbanité ne mériteraient-elles pas davantage d'éclaircissements ? Nous avons vu comment dans la ville de Jijel, une catastrophe naturelle (le tremblement de terre de 1856) et des faits historiques (expropriation de ce qui restait de la citadelle par les troupes françaises et construction d'une nouvelle ville) ont permis un réaménagement de l'espace urbain, notamment avec l'arrivée des premiers migrants originaires des tribus limitrophes de la ville, qui se sont imposés comme les premiers habitants de ce nouvel espace et ont pu acquérir par la suite le statut de citoyens. Dès lors, les familles qui sont considérées actuellement comme urbaines, peuvent-elles prétendre au statut de citoyen dans le futur, du moins au regard des autres habitants ?

Souvent on parle de ségrégation urbaine parce que les mobilités spatiales se font de la campagne vers la ville, le contraire est très rare du moins dans le contexte algérien. Cependant, n'y a-t-il pas une ségrégation rurale ? N'est-il pas plus difficile pour un citoyen de s'intégrer dans la campagne, qu'un migrant rural dans la ville ?

Ces considérations ouvrent de nouvelles perspectives en termes de problématisation de l'espace urbain.

Dans tous les cas, notre vœu le plus cher est que dans le futur, si on renouvelerait la même étude, les réponses des enquêtés à propos des dénominations utilisées pour désigner les habitants non originaires de la ville, seraient les mêmes que celle émise par l'un des enquêtés qui a répondu ainsi : « Ces questions sont révolues, le monde a évolué et nous aussi ».

Bibliographie

Bibliographie

- Bonardi, C. & Roussiau, N. (1999). *Les Représentations Sociales*. Paris : Dunod.
- Boucherit, A. (2002). « Norme, représentation, idéal, imaginaire linguistique? », dans *L'imaginaire Linguistique*. Paris : L'Harmattan. pp. 25-30. Disponible à : file:///C:/Users/Dell/Downloads/9782296309296_extrait.pdf.
- Boyer, H. (2001). *introduction à la sociolinguistique*. Paris : Dunod.
- Boyer, I. (2013). « Habiter la cité : Expériences de ségrégation ou d'ouverture à l'autre? », dans *GLOTTOPOL* [En ligne]. Disponible à : http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_21/gpl21_05boyer.pdf.
- Bulot, T. (1998). « Langues en ville : une signalisation sociale des territoires », dans *Etudes normandes*, n° 1, pp.41-45. Disponible à : <http://www.sociolinguistique-urbaine.com/spip.php?article16>.
- Bulot, T. (éd.) et Tsekos, N. (1999). « *L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines* », dans *Langue Urbaine et Identité*. Disponible à : file:///C:/Users/Dell/Downloads/9782296387973_extrait.pdf
- Bulot, T. (2001). « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie où l'étranger est une personne », dans *Diversité langues*. Disponible à : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01004462/document>.
- Bulot, T. (2002a). « La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise? premières considérations », dans *Marges Linguistiques*, n°3, pp.8-10.
- Bulot, T. (2002b). « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique », dans *Marges Linguistiques*, n°3, pp.91-103.

- Bulot, T. (2003). « Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité », dans *Cahiers de Sociolinguistique*, n°8. Disponible à : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2003-1-page-99.htm>.

- Bulot, T. (2005). « Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine », dans *Revue de l'Université de Moncton*, n°36(1), pp.219–253. Disponible à : <https://www.erudit.org/fr/revues/rum/2005-v36-n1-rum984/011994ar.pdf>

- Bulot, T. et Veschambre, V. (dir.). (2006). *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*. Paris : l'Harmattan. Disponible à : <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2007-v51-n143-cgq1867/016602ar.pdf>.

- Bulot, T, et Blanchet P. (2013). *Une introduction à la sociolinguistique: pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*. Paris : Archives contemporaines. Disponible à : <https://books.google.dz/books?isbn=281300085X>.

- Calvet, L-J., (1994) : *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris : Payot.

- Calvet, L-J., (2005) : « Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville ? », dans *Revue de l'Université de Moncton*, n°1. Disponible à : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01423496>.

- Calvet L-J, (2013), *La Sociolinguistique*, Paris : Que sais-je?

- Calvet, L-J., et Dumont, P. (dir.), (1999), *L'enquête sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan. Disponible à <http://asl.univ-montp3.fr/e42mcm/CalvetetDumont1999.pdf>.

- Chachou, I., (2012a) : « Repenser le champ conceptuel de la sociolinguistique maghrébine à la lumière des impératifs du terrain : le cas du concept de citoyenneté », dans Revue d'Histoire de l'Université de Sherbrooke, n°1. Disponible à : http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/669/1/CHACHOU.Sherbrooke.Repenser_le_champ.....pdf.
- Chachou, I. (2012b). « l'auto-désignation et l'hétéro-désignation comme procédés langagiers de ségrégation urbaine : le cas de la ville algérienne de Mostaganem », dans *Synergies Algérie n°15*, pp. 169-177.
- Dubois, J. & Al, (1994). *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- GALLAND, B. (1993). « Les identités urbaines », dans *Cultures, sous-cultures et déviances*. Disponible à : https://www.artfactories.net/IMG/pdf/identite_urbaine_blaise_galland.pdf.
- Gasquet-Cyrus, M., (2002). « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique », dans *Marges Linguistiques*, n°3, pp. 54-71.
- Gasquet-Cyrus, M., (2013). « Perspectives dynamiques sur la ségrégation sociolinguistique en milieu urbain : le cas de Marseille », dans *GLOTTOPOL* [En ligne]. Disponible à : http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_21.html.
- Granger, S. (1986). *Au cœur des Babors : DJIDJELLI en petite Kabylie*. Montpellier : Africa Nostra.
- Hedid, S. (2013). « Lorsque les représentations sociolinguistiques redessinent la ville. La mise en mots de la mobilité socio-spatiale. Le cas de Constantine », dans *GLOTTOPOL* [En ligne]. Disponible à : http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_21/gp121_04hedid.pdf

- Houdebine. A-M. (2002). « L’imaginaire linguistique : Un niveau d’analyse et un point de vue théorique », dans *L’imaginaire linguistique*, Paris : L’Harmattan. pp. 9-20. Disponible à : file:///C:/Users/Dell/Downloads/9782296309296_extrait.pdf.

- Marçais, P. (1954), *Textes arabes de Djidjelli*, Paris : Presses universitaires de France.

- Messaoudi, L. (2017) : « Parler citadin, parler urbain. Quelles différences ? », dans *Revue Langues, cultures et sociétés*, n°1, pp. 122-136. Disponible à : <file:///C:/Users/Dell/Downloads/9598-23301-2-PB.pdf>.

- Mondada, L. (2002), « La ville n’est pas peuplée s’êtres anonymes : Processus de catégorisation et espace urbain », dans *Marges Linguistiques*, n°3, pp.72-90.

- Moreau, M-L. (1997). *Sociolinguistique concepts de base*. Belgique : Mardaga.

-

- Remysen, W. (2011). « L’application du modèle de l’Imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise », dans *Langage et société*, n°135. Disponible à : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2011-1-page-47.htm>

- Safar Zitoun, M. « Urbanité(s) et citadinité(s) dans les grandes villes du Maghreb », dans *Les Cahiers d’EMAM* [En ligne]. Disponible à : <http://journals.openedition.org/emam/107>.

- Sbih, R., (2017) : « Citadinité/urbanité sociolangagière dans le monde maghrébin : le cas de la Casbah d’Alger », dans *Socles n°10*, pp.173-186.

- Le Dictionnaire Larousse en ligne, URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/tradition/78903>

- L’encyclopédie en ligne Wikipédia, URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Jijel>.

Annexes

Questionnaire

استبيان

Dans le cadre d'une recherche universitaire, nous réalisons une enquête sur les origines des habitants de la ville de Jijel. Nous vous proposons une série de questions auxquelles nous aimerions avoir des réponses aussi sincères que possible.

رانا نقومو بتحقيق يدخل في اطار بحث جامعي حول اصول سكان مدينة جيجل. نقترحو عليكم مجموعة من الاسئلة اللي نتمناو تجاوبو عليها بكل صراحة.

1- Nom de famille?

اللقب؟

2- Sexe?

F M

الجنس؟

3- Age?

العمر؟

Moins de 20 ans 20 – 30 ans 30 – 40 ans
40 – 50 ans 50 – 60 ans Plus de 60 ans

4 - Quartier de naissance?

الحي اللي زدتو فيه ؟

5- Quartier d'habitat?

الحي اللي تسكنو فيه؟

6 – Depuis combien de temps votre famille habite en ville ?

من وقتاش و نتوما ساكنين فالمدينة؟

7– Avez- vous une idée sur l'origine de votre famille ?

هل عندكم فكرة عن اصل العايلة دياالكم؟

8 – Qui sont les vrais habitants de la ville de Jijel ?

من هم السكان الاصليين تاع مدينة جيجل؟

9 – Quelles sont les dénominations que vous utilisez pour qualifier ou désigner ces habitants ?

ما هي التسميات اللي تستعملوها باش توصفو بيها هاد السكان؟

10 – Sur quels critères pouvez-vous reconnaître un habitant originaire et un non originaire de la ville?

على اي اساس تقدر تعرف الساكن الاصلي و غير الاصلي للمدينة؟

11- Quelles sont les appellations que vous utilisez pour dénommer les non originaires ?

كيفاش تسمو السكان غير الاصليين؟

N.B :

Vous pouvez répondre en français, en arabe ou en darija. Vous pouvez aussi utiliser plusieurs langues à la fois.

ملاحظة : يمكنكم الاجابة بالفرنسية،العربية او الدارجة. كما يمكنكم المزج بين هاد اللغات في آن واحد.

Résumé

La présente étude s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique urbaine. Elle vise à rendre compte des procédés langagiers de l'auto-identification et de l'hétéro-identification comme manifestation sociolinguistique de la ségrégation urbaine dans le discours des sujets jijeliens installés dans la ville. Il s'agit des dénominations qui engagent une hiérarchisation des groupes et des personnes comme occupants légitimes ou illégitimes de l'espace urbain. Cette hiérarchisation trouve notamment son sens dans la dichotomie citadin/urbain.

Les mots clés : la ville, l'auto-désignation, l'hétéro-désignation, la citadinité, l'urbanité, la ségrégation urbaine.

ملخص

هذه الدراسة تتدرج في مجال علم اللغة الاجتماعي الحضري، حيث تهدف إلى تقديم تقرير حول العمليات اللغوية المتعلقة بتعريف الذات و تعريف الغير كمظهر اجتماعي لغوي للتمييز الحضري في خطاب الافراد القاطنين في مدينة جيجل. الامر يتعلق بالتسميات التي تحدث تسلسل هرمي للمجموعات والأشخاص كمقيمين شرعيين أو غير شرعيين للفضاء الحضري. هذا التسلسل الهرمي يوجد له تفسير لاسيما في الانقسام مدني / حضري.

الكلمات المفتاحية : المدينة ، تعريف الذات ، تعريف الغير ، المدنية ، الحضرية ، التمييز الحضري.